LANAUDIÈRE

ENGAGEMENT JEUNESSE

ÉTUDE SUR LE PROFIL DES JEUNES
IMMIGRANTS DE LANAUDIÈRE
EN CONTEXTE D'INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE



RAPPORT D'ANALYSE

Groupes de discussion

Patricia Bittar

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	Е
Rappel du mandat	7
Méthodologie	8
INTRODUCTION	9
PARTIE 1 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'ÉCHANTILLON	1
Profil	12
Statut au Canada	13
Parcours migratoire	14
Niveau de scolarité	14
Occupation actuelle	18
Réseaux familial et social	18
Pourquoi la région de Lanaudière	17
PARTIE 2 PERCEPTIONS ET OPINIONS DES PARTICIPANTS	12
Appréciation de la municipalité d'adoption	15
Connaissance et utilisation des loisirs offerts par la municipalité	2
Connaissance et appréciation des services d'aide à l'accueil et à l'intégration	2
Projets d'avenir	22
Obstacles à l'intégration	24
Atouts à l'intégration	3
Moyens pour améliorer l'intégration des jeunes immigrants dans la région	32
Moyens pour mieux rejoindre les jeunes immigrants	34

	ARAISON Diagnostic sur la continuité des services unes & Rapport des groupes de discussion	35
Partie 4 <i>résun</i>	MÉ DES GROUPES DE DISCUSSION	4[]
PARTIE 5 RECON	MMANDATIONS	25
CONC	LUSION	48
Défini Liste (tions d'acronymes	49 51
	e : Grille d'animation	52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Strates d'âges	12
Tableau 2 : Année d'arrivée au Canada	12
Tableau 3 : Lieu de résidence	13
Tableau 4 : Pays de naissance	13
Tableau 5 : Statut au Canada et catégories d'immigration	14
Tableau 6 : Dernier diplôme obtenu	15
Tableau 7 : Équivalences des diplômes	16
Tableau 8 : Occupation actuelle	16
Tableau 9 : Présence d'un réseau familial et social	17
Tableau 10 : Connaissance et utilisation des loisirs offerts par la municipalité	21
Tableau 11 : Connaissance des services offerts	22
Tableau 12 : Projets d'avenir	23
Tableau 13 : Niveaux des études projetées	23
Tableau 14 : Emplois projetés	24
Tableau 15 : Obstacles à l'intégration	25
Tableau 16 : Atouts à l'intégration	31
Tableau 17 : Moyens pour améliorer l'intégration des jeunes immigrants dans la région de Lanaudière	33

REMERCIEMENTS

ous tenons à remercier chaleureusement les personnes et les organismes qui nous ont assistées dans l'organisation et dans la tenue des groupes de discussion : Perspectives Nouvelles¹, sa directrice générale, Dominique Théroux, pour nous avoir organisé, avec son équipe, un groupe de discussion et prêté les locaux de son organisme et Mathieu Harnois, agent d'administration, pour avoir assuré avec grand doigté la prise de notes et la rédaction du compte rendu de la rencontre; le CRÉDIL² (Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière), sa coordonnatrice, Natasha Normand, pour avoir mis à notre disposition les locaux de son organisme et facilité notre travail de recrutement et Zvjezdana Gojak, agente d'accueil et d'intégration, pour son inestimable aide, sa grande disponibilité et son éternelle amabilité; Action Famille Lavaltrie³, sa directrice, Lisette Falker, pour nous avoir recommandées à Aya Marcelle Konan, coordonnatrice du projet *Une communauté tissée serrée* et agente de communication, une fée de la prise de notes et de la rédaction de comptes rendus qui fait preuve d'un grand professionnalisme.

Nous remercions également le CJE (Carrefour jeunesse emploi) des Moulins⁴, sa directrice Diane Hamelin qui a prêté les locaux de son organisme et a géré avec obligeance un imprévu qui s'écartait de ses responsabilités, Catherine Beaulé, conseillère d'orientation et responsable des services professionnels, qui nous a offert sur un plateau en or un groupe de discussion organisé de facon magistrale; Valérie Néron, conseillère en efficacité énergétique à l'ACEF (Association coopérative d'économie familiale), qui a débordé largement de ses tâches de prise de notes et de rédaction de comptes rendus pour nous donner un coup de main salutaire dans l'accueil des participants lors de trois rencontres, dont une particulièrement mouvementée: Hassiba Idir, intervenante auprès de l'organisme AMNATE (Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs)⁵, pour son appui et son dépannage de dernière minute alors qu'un contretemps nous a empêchées de nous présenter à un groupe de discussion; Amel Haroud, coordonnatrice de l'organisme SAFIMA (Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption) 6 , pour sa coopération et le prêt des locaux de son organisme, Jonathan Landreville, directeur adjoint de la SADC (Société d'aide au développement de la collectivité) Matawinie⁷, porteur avec Perspectives Nouvelles du projet en cours, pour sa grande collaboration et son indéfectible disponibilité; Service Canada pour sa contribution financière et Christine Cormier, agent principal de développement du Programme du marché du travail et développement social. Nous remercions de plus les membres du comité de travail Insertion socioprofessionnelle des jeunes immigrants d'Engagement jeunesse de Lanaudière pour leur concours à l'avancement du présent projet.

Finalement, nos fervents remerciements vont à tous les participants aux groupes de discussion, jeunes femmes et jeunes hommes immigrants dans la région de Lanaudière, qui ont accepté de très bon cœur de s'ouvrir à nous pour nous faire part de leurs projets d'avenir, des difficultés qu'ils rencontrent, des atouts qui sont les leurs et de leur appréciation de leur municipalité d'adoption. Par grands froids, sous la neige, ils sont venus nous rencontrer le sourire constant et l'entrain communicateur. Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans leur nouvelle vie et espérons qu'ils enfonceront bien profondément dans le sol lanaudois leurs racines aujourd'hui aériennes.

¹ http://www.laclef-perspectives.com/

http://www.credil.gc.ca/index.jsp

http://www.actionfamillelavaltrie.sitew.com/#Accueil.A

⁴ http://www.cjemoulins.org/

⁵ http://www.aminate.qc.ca/index.php

⁶ http://www.hebdorivenord.com/Actualites/2010-09-24/article-1790963/SAFIMA-%3A-La-bouee-de-sauvetage-des-immigrants/1

http://www.matawinie.qc.ca/fr/



ous avions pour mandat de tenir des groupes de discussion durant les mois de décembre 2010 et janvier 2011 avec des jeunes immigrants âgés de 16 à 35 ans, citoyens canadiens, résidents permanents ou réfugiés en attente de la résidence permanente, établis dans la région de Lanaudière et arrivés au pays depuis moins de cinq ans. Retenu au départ parce qu'il reprenait une des exigences d'éligibilité aux programmes du MICC (ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles), ce dernier critère est tombé en cours de route parce que trop limitatif.

Les objectifs du projet d'étude sur le profil des jeunes immigrants de la région de Lanaudière en contexte d'insertion socioprofessionnelle sont :

- de réaliser un portrait précis de la clientèle immigrante;
- de valider les pistes de solution soulevées dans le diagnostic réalisé dans le cadre des travaux d'Engagement jeunesse⁸;
- d'identifier le processus et les défis du parcours d'intégration d'une personne immigrante;
- d'explorer les bonnes pratiques des autres régions;
- d'analyser le continuum de services des organisations et programmes;
- d'identifier les résultats : constats, actions, priorisation et recommandations au comité de travail.

⁸ Table des partenaires du développement social de Lanaudière, Engagement jeunesse. Diagnostic sur la continuité des services aux jeunes. L'insertion socioprofessionnelle des jeunes immigrants, document de consultation pour le comité de suivi Engagement jeunesse Lanaudière, 10 mai 2010, 36 pages.

MÉTHODOLOGIE

ept groupes de discussion se sont tenus correspondant à un total de 67 participants : quatre à Joliette, un à Terrebonne, un à Lavaltrie et un à Repentigny, de janvier à la mi-février 2011. Des notes étaient prises lors des rencontres et un compte rendu était rédigé par la suite. Les échanges étaient enregistrés sur magnétoscope. La redondance dans les réponses à nos questions fut un signe que, malgré le nombre de participants moins élevé que celui souhaité en début de recherche, nous disposions de suffisamment de matière à réflexion pour élaborer des pistes d'action.

Les définitions des termes spécialisés utilisés dans le présent rapport et la grille d'animation des groupes de discussion se trouvent à la fin du présent rapport. La grille d'animation a été modifiée en cours de route dans le but de faciliter les discussions. Quatre grands thèmes ont été abordés :

- 1) les objectifs de vie, les obstacles et les atouts;
- 2) l'appréciation de la municipalité d'adoption;
- 3) la connaissance et l'appréciation des services offerts;
- 4) les moyens de mieux intégrer les jeunes immigrants; un formulaire d'informations personnelles a également été complété par les participants.

NTRODUCTION

<mark>=</mark>orte des chiffres publiés par la CRÉ, la Conférence régionale des élu (es) Lanaudière, faisant état d'une augmentation de 62 % du nombre d'immigrants établis dans la région de Lanaudière¹⁰ entre 2001 et 2006 et des tranches d'âges prédominantes chez ceux-ci, soit, par ordre de grandeur, les 25 - 34 ans et les 0 - 14 ans, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière fait le constat, en mai 2010, que ce sont de jeunes familles qui immigrent dans la région¹⁰. S'en suit le constat de l'urgence de connaître les défis auxquels ces jeunes sont confrontés pour leur épargner, autant que faire se peut, les problèmes d'intégration sociale et professionnelle, de démotivation, d'isolement et de ghettoïsation énumérés dans le Diagnostic sur la continuité des services aux jeunes d'Engagement jeunesse."

En juin 2010, un comité de réflexion et de travail est mis sur pied afin de réaliser la stratégie d'action inscrite au plan régional d'Engagement jeunesse, soit assurer une offre de services en employabilité pour les jeunes immigrants âgés de 16 à 35 ans. Ce comité est composé d'organismes publics (Service Canada, MICC, la CRÉ Lanaudière et Engagement jeunesse), d'organismes parapublics (CJE Montcalm et SADC Matawinie) et d'organismes communautaires (Perspectives Nouvelles et le CRÉDIL). N'ayant pas suffisamment d'éléments pour bien cerner les besoins des jeunes immigrants, le comité recommande une étude portée sur l'opinion et les perceptions des jeunes.

Ce projet d'étude sur le profil des jeunes immigrants de la région de Lanaudière en contexte d'insertion socioprofessionnelle est financé par Service Canada et présente les propos recueillis auprès de 67 jeunes immigrants ayant participé à des groupes de discussion tenus en janvier et février 2011 dans la région de Lanaudière.

L'enthousiasme des 67 jeunes à participer à l'étude et à échanger sur leur expérience d'immigration dans la région de Lanaudière a été remarquable. Le but était de connaître leur occupation actuelle et leurs proiets d'avenir, la raison de leur établissement dans la région de Lanaudière et leur appréciation de leur municipalité d'adoption et des loisirs qu'elle offre, leur connaissance et leur appréciation des services d'aide à l'intégration, le jugement qu'ils portaient sur l'encadrement reçu à leur arrivée et pendant la période qui a suivi, les obstacles qui jalonnaient leurs parcours d'intégration et, à l'inverse, les atouts qui l'allégeaient. Nous leur avons demandé leur avis sur les moyens de faciliter leur intégration dans la région de Lanaudière, de mieux leur transmettre l'information et, finalement, ce qu'être immigrant signifiait pour eux. Ils ont été généreux dans leurs

Aussi, la région de Lanaudière se situe au 8 rang des régions administratives du Québec pour ce qui est du nombre d'immigrants établis sur son territoire. CRÉ Lanaudière, *Portrait régional sur l'immigration dans Lanaudière*, mars 2011, page 4.

¹⁰ Table des partenaires du développement social de Lanaudière, *Engagement jeunesse*. *Diagnostic sur la continuité des services aux jeunes. L'insertion socioprofessionnelle des jeunes immigrants*, document de consultation pour le comité de suivi Engagement jeunesse Lanaudière, 10 mai 2010, page 7.

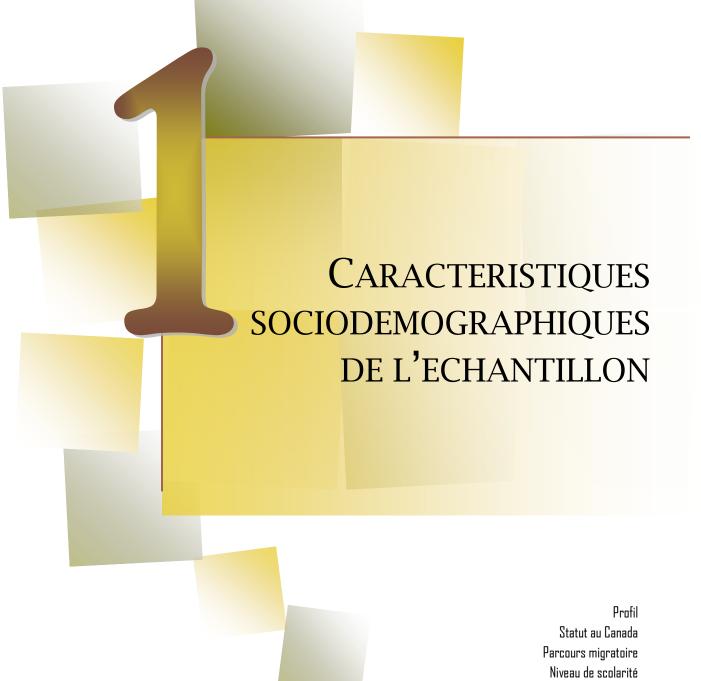
¹¹ Idem, page 9.

réponses, sans artifice, sans revendication, sans apitoiement même lorsqu'ils évoquaient des situations particulièrement éprouvantes pour eux. Nous avions convoqué des jeunes immigrants, nous avons rencontré des jeunes, tout simplement. Des jeunes que la difficulté à établir des rapports blesse parfois; des jeunes dont la réalité ne concorde pas toujours avec le rêve; des jeunes limités dans leurs déplacements par un système de transport en commun inadéquat; des jeunes qui souhaitent avoir plus d'argent: des ieunes qui s'échinent à trouver une place en garderie ou un médecin de famille: des ieunes qui bataillent dur pour concilier travail, études et vie de famille. Ils parlent, tous les 67, la langue universelle de la ieunesse, celle pratiquée par leurs consœurs et leurs confrères lanaudois, la langue de l'espoir, mais qui, dans leur situation de nouveaux arrivants, prend des accents parfois de découragement, de remise en question et d'incompréhension. Ils sont des jeunes tout simplement, certes, mais des jeunes confrontés à la dure réalité de l'intégration dans un monde nouveau, sans repères, ayant laissé derrière eux une page de leur vie pour se retrouver devant une

page blanche qu'ils peinent à personnaliser parce qu'ignorant les signes de la majorité ou ne les maîtrisant pas suffisamment et méconnaissant les outils à leur disposition.

Dans la section qui suit, nous présentons les caractéristiques sociodémographiques des jeunes immigrants participants aux groupes de discussion. Ces données ont été recueillies par le biais du formulaire complété par les participants et par le biais des propos échangés au cours des discussions.

Plus loin, nous présenterons les opinions exprimées par les participants sur leur municipalité d'adoption, leur avenir, les obstacles et les atouts à leur intégration, les services d'aide à l'accueil des immigrants, l'encadrement à l'arrivée au pays et sur ce qu'être immigrant signifie. Ces opinions ont été exprimées lors des groupes de discussion. En dernier lieu sont proposées plusieurs recommandations que ces échanges ont permis d'identifier et qui, espérons-le, permettront de mieux attirer et de mieux retenir les jeunes immigrants dans la région de Lanaudière.



Occupation actuelle Réseaux familial et social Pourquoi la région de Lanaudière

1 Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

PROFIL

l'échantillon comporte une majorité de femmes et sa strate d'âge prédominante est la vingtaine. La plupart (87 %) des 67 participants qui le composent sont arrivés au Canada entre 2006 et 2010 et résident dans

diverses municipalités de la région de Lanaudière. Les pays de naissance sont au nombre de 14, le Bhoutan et la Colombie pour le plus grand nombre.

Tableau 1¹² Strates d'âges

Âge	Participants	%
De 16 à 19 ans	14	21 %
De 20 à 29 ans	30	45 %
De 30 à 35 ans	23	34 %

Tableau 2 Année d'arrivée au Canada

Année	Participants	%
1993	1	1%
2004	2	3 %
2005	6	9 %
2006	11	16 %
2007	4	6 %
2008	12	18 %
2009	12	18 %
2010	19	28 %

Tableau 3 Lieu de résidence

 $^{^{\}rm 12}$ Les pourcentages, dans les tableaux, ont été arrondis pour faciliter la lecture.

Ville	Participants	%
Joliette	42	63 %
Terrebonne	12	18 %
Repentigny	5	7 %
Lavaltrie	4	6 %
Mascouche	1	1%
Notre-Dame-de-Lourdes	1	1%
Saint-Charles-Borromée	1	1%
Saint-Paul		1%

Tableau 4 Pays de naissance

Pays	Participants	%
Bhoutan	21	31 %
Colombie	20	30 %
Haïti	8	12 %
République démocratique du Congo	5	7 %
République dominicaine	3	4 %
Mexique	2	3 %
Brésil	1	1%
Chili	1	1%
Côte d'Ivoire	1	1%
Guatemala	1	1%
Maroc	1	1%
Roumanie	1	1%
Suède	1	1%
Tunisie	1	1%

STATUT AU CANADA

ne personne au Canada peut être citoyenne canadienne, résidente permanente ou résidente temporaire. Les catégories d'immigration au Canada sont : le regroupement familial, l'immigration économique et les réfugiés¹³. Le tableau ci-dessous donne les statuts détenus par

les participants aux groupes de discussion et les catégories sous lesquelles ils ont immigré.

¹³ Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, c. 27, sanctionnée le 1^{er} novembre 2001, version courante en vigueur depuis le 29 juin 2010, article 12.

Tableau 5 Statut au Canada et catégories d'immigration

Statut	Catégorie d'immigration	Participants	%
	Catégorie non précisée	9	13 %
Résidents	Réfugiés et personnes en situation semblable	21	31 %
permanents	Regroupement familial	3	4 %
	Immigration économique	2	3 %
Sous-total		35	52 %
Citoyens canadiens		8	12 %
Résidents	Demandeurs d'asile reconnus réfugiés en attente de la résidence permanente	2	3 %
temporaires	Travailleur temporaire en attente de la résidence permanente	1	1%
Sous-total		3	4 %
Sous-total des catégories		46	69 %
N'ont pas répondu à la question		21	31 %
Total		67	100 %

On remarque que près du tiers des participants ont immigré sous la catégorie Réfugiés. Cela s'explique par le fait que la grande majorité (63 %) des participants recrutés pour les groupes de discussion résident à Joliette et que cette dernière est la ville d'accueil des réfugiés. 14

PARCOURS MIGRATOIRE

e trajet emprunté par un immigrant, les villes et les pays par lesquels il est passé avant d'arriver au Québec, constitue son parcours migratoire. Dix-neuf pour cent (19 %) des participants ont répondu avoir transité par un pays

Table des partenaires du développement social de Lanaudière, Engagement jeunesse. Diagnostic sur la continuité des services aux jeunes. L'insertion socioprofessionnelle des jeunes immigrants, document de consultation pour le comité de suivi Engagement jeunesse Lanaudière, 10 mai 2010, page 8.

tiers, ou plus, avant d'arriver au Canada, 19 % être passés par Montréal avant de s'établir dans la région de Lanaudière et 3 % par une autre ville.

NIVEAU DE SCOLARITÉ

ne des conclusions d'une étude publiée en mars 2011 par l'Institut de la statistique du Québec fait ressortir l'impact du lieu d'obtention des diplômes des immigrants sur leur intégration : leur taux de chômage sera plus faible et leurs taux d'activité et d'emploi plus élevés s'ils ont reçu leur diplôme au Canada. ¹⁵ Plus des deuxtiers des 67 participants aux groupes de discussion ayant obtenu leur dernier diplôme d'études avant leur immigration au Québec, ils seraient sujets, selon cette étude, à rencontrer plus d'obstacles à

¹⁵ Institut de la statistique du Québec, *Participation des immigrants au marché du travail en 2009*, mars 2011, page 11.

leur intégration que les immigrants ayant obtenu leurs diplômes dans la province. Par contre, comme nous le verrons plus loin, près de la moitié des répondants à la question portant sur leurs projets d'avenir souhaitent entreprendre des études. Les espoirs sont donc permis pour eux, en autant, il va sans dire, que les obstacles qu'ils ont énumérés à la réalisation de ces projets d'études, et qui seront traités plus loin, soient pris en compte et résorbés.

Tableau 6 Dernier diolôme obtenu

Ni	veau d'études	Au Québec	À l'étranger	Participants	%
Ét	udes primaires		10 ¹⁶	10	15 %
Études	Formation générale	10	25	35	52 %
secondaires	Formation professionnelle		3	3	4%
Études collégi	ales	2	8	10	15 %
Études univer	sitaires	4	5	9	13 %
Total		16	51	67	100 %

L'évaluation comparative des études effectuées hors Québec est définie comme suit par le MICC :

"(...) une comparaison générale entre deux systèmes éducatifs officiels. Il s'agit d'un document qui indique, par rapport au système scolaire québécois et à ses principaux diplômes (ou repères scolaires), à quoi correspondent les études effectuées hors du Québec. Il fournit aussi une description générale des documents scolaires (diplômes et relevés de notes) et des études effectuées dans un système scolaire reconnu officiellement par les autorités responsables de l'éducation d'un pays ou d'une province autre que le Québec. L'évaluation comparative donne notamment de l'information sur les conditions d'admission aux programmes d'études et la durée de ceux-ci, le domaine de formation ainsi que l'ordre d'enseignement auquel appartiennent ces études dans le système scolaire où elles ont été effectuées.

(...) Les établissements d'enseignement, les ordres professionnels et les autres organismes qui régissent les professions et les métiers ont recours à la reconnaissance des acquis pour décider de l'acceptation de la candidature d'une personne. Ils sont à même de reconnaître les connaissances et les compétences qu'une personne a acquises ou développées au Québec ou à l'extérieur du Québec, dans le contexte d'un apprentissage scolaire formel, en milieu de travail ou autrement. 18

Le tableau ci-après présente les données sur les équivalences des diplômes obtenues par les 17 participants s'étant prononcés sur le sujet.

¹⁶ Dont sept étudient actuellement au niveau secondaire au Québec.

¹⁸ MICC, Bienvenue au Québec. Fiche 2. Utilité et limites de l'Évaluation comparative, septembre 2007. (http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications//fr/evaluation-etudes/fiche2.pdf)

Tableau 7 Équivalences des diplômes

Équivalence	Répondants	%
Par le MICC	15	88 %
Par un établissement scolaire	2	12 %
Total	17	100 %

OCCUPATION ACTUELLE

lus du quart des 49 répondants à la question portant sur leur occupation actuelle ont dit suivre des cours de français tout en ayant un emploi ou en étudiant. Un peu plus du quart aussi sont aux études — secondaires, professionnelles, collégiales — ou ils se préparent pour l'examen d'un ordre professionnel. Leurs domaines d'étude sont les soins infirmiers, la gestion de la santé, la

bureautique, les sciences physiques. Certains jeunes, à la maison, prennent soin de leurs enfants ou sont à la recherche d'un emploi ou encore en attente pour débuter un cours. Ceux qui travaillent à temps plein sont dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire, du communautaire et de l'énergie. Finalement, une minorité travaille et étudie en même temps.

Tableau 8 Occupation actuelle

Occupation actuelle	Nombre	%
Suivent un cours de français (tout en étant aux études ou en ayant	13	27 %
un emploi pour certains)	Ļ	Z1 /U
Sont aux études	13	27 %
Sont à la maison	11	22 %
Travaillent à temps plein	9	18 %
Travaillent et étudient en même temps	3	6 %
Sous-total	49	100 %
N'ont pas répondu à la question	18	
Total	67	

RÉSEAUX FAMILIAL ET SOCIAL

a majorité des participants ont de la famille dans la région de Lanaudière. Certains en ont à Montréal, ailleurs au Québec, au Canada ou aux États-Unis. Près de la moitié des participants comptent des amis dans la région de Lanaudière.

Tableau 9 Présence d'un réseau familial et social

Présence d'un réseau	Nombre	%
Ont de la famille dans la région de Lanaudière	35	64 %
Ont de la famille dans la région de Lanaudière et à Montréal	5	9 %
Ont de la famille dans la région de Lanaudière et ailleurs au Québec	1	2 %
Ont de la famille dans la région de Lanaudière et ailleurs au Canada	2	4 %
Ont de la famille dans la région de Lanaudière et aux États-Unis	1	2 %
Ont de la famille à Montréal	6	11 %
Ont de la famille à Montréal et ailleurs au Québec	1	2 %
Ont de la famille ailleurs au Canada	3	5 %
Ont de la famille aux États-Unis	1	2 %
Sous-total Sous-total	55	100 %
N'ont pas répondu à la question	12	
Total	67	
Ont des amis dans la région de Lanaudière 33		-

Pourquoi choisir la région de Lanaudière ?

Bien que l'installation dans la région de Lanaudière n'ait pas été un choix pour tous les participants, il n'en demeure pas moins que la majorité ont tenu des propos positifs à l'égard de leur municipalité d'adoption. Leur accueil dans la région de Lanaudière s'inscrit dans une dynamique de régionalisation de l'immigration.

Les réfugiés bhoutanais rencontrés à Joliette

nous ont dit ne pas avoir choisi leur destination, sans pour autant avoir exprimé de regret à ce sujet. Lors des entretiens, ils ont mentionné sur une note enjouée : « On nous reconnaissait à notre arrivée à l'aéroport au

signe OIM que nous portions sur nous et on nous dirigeait vers un taxi. Quelqu'un remettait un bout de papier au chauffeur où était écrit le nom de Joliette. Et à Joliette, on nous emmenait à l'hôtel »

particuliers en santé, taille de l 13 villes d'accueil ont été dét Joliette temps, en fonction de la v « Lavaltrie et son beau capacité d'accuei paysage naturel, ses fruits organisme d'accuei saisonniers en été et ses hônitaux établisse

Nous constatons que ces jeunes, dont le voyage a été organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et qui ont été pris en charge par le Québec, ne semblent pas connaître le processus de détermination de la destination des réfugiés. Il faut comprendre qu'une ville d'accueil est attribuée aux personnes en fonction de la réunification des familles, de la répartition annuelle des réfugiés (cible annuelle d'accueil pour chacune des 13 villes de destination), du profil des personnes (par exemple, besoins particuliers en santé, taille de la famille, etc.). Les 13 villes d'accueil ont été déterminées au fil du temps, en fonction de la volonté du milieu

d'accueillir des réfugiés et de leur capacité d'accueil : présence d'un organisme d'accueil des réfugiés, hôpitaux, établissements d'enseignement, cours de français, service d'employabilité, installations permet-

tant la réalisation d'activités sociales, culturelles, récréatives et sportives, établissements commerciaux, etc. D'autres critères sont également importants comme la disponibilité et le coût des logements, la présence de transport en commun. etc.

champs à perte de vue. »

Pour ce qui est des participants ayant choisi de s'établir dans la région, les raisons vont du regroupement avec un membre de la famille, un conjoint ou des amis à l'attrait exercé par la beauté des paysages en passant par le constat que la région est « *l'endroit idéal pour élever des enfants* ».

PERCEPTIONS ET OPINIONS DES PARTICIPANTS

Appréciation de la municipalité d'adoption Connaissance et utilisation des loisirs offerts par la municipalité Connaissance et appréciation des services d'aide à l'accueil et à l'intégration Projets d'avenir Obstacles à l'intégration Atouts à l'intégration Moyens d'améliorer l'intégration des jeunes immigrants dans la région Moyens de mieux rejoindre les jeunes immigrants

2 Perceptions et opinions des participants

APPRÉCIATION DE LA MUNICIPALITÉ D'ADOPTION

a région de Lanaudière exerce un fort attrait auprès de la très grande majorité des 26 participants sur 67 s'étant prononcés sur leur appréciation de leur municipalité d'adoption : la plupart en ont parlé en termes positifs, vantant sa tranquillité et le fait qu'elle soit un endroit idéal pour élever des enfants, appréciant la qentillesse des gens et leur intérêt à échanger, la

« À Montréal, il y a beaucoup d'immigrants et d'Africains. Ici, c'est chacun pour soi. Dans l'autobus, s'il reste une place, les gens vont me regarder et les gens ne viendront pas s'asseoir. À Montréal, c'est normal, ils sont habitués. »

liberté et la sécurité qu'on y trouve, la facilité de la vie en général et du magasinage, en particulier pour le grand choix de produits disponibles et finalement, la nourriture.

Comparée à sa voisine, Montréal, la région de Lanaudière prend le haut du pavé pour le tiers des répondants. Selon leur opinion, les Montréalais se sont avérés moins accueillants et plus difficiles d'accès, agités, stressés. Par contre, Montréal semble garder la cote pour le travail ou le divertissement ou, pour une participante de l'Afrique subsaharienne, son cosmopolitisme.

Certains répondants ont déploré la difficulté à établir des relations avec leurs concitoyens lanaudois qui les « regardent, mais ne leur parlent pas ». Ils regrettent de ne pas avoir de vie sociale et d'avoir établi des relations qu'avec leurs seuls voisins. Une jeune femme portant le voile islamique déplore que des personnes soient « désagréables » avec elle dans les rues.

Pour certains réfugiés bhoutanais, c'est la difficulté à pratiquer la langue anglaise dans leur municipalité d'adoption qui jusqu'ici pose problème. En effet, Joliette est un milieu majoritairement francophone et ces jeunes ne semblent pas en être informés.

CONNAISSANCE ET UTILISATION DES LOISIRS OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

'offre de loisirs municipaux est connue par les deux tiers des répondants et 80 % s'en sont montrés très satisfaits ou satisfaits. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux n'y participe que rarement Des participants à un groupe de discussion ont souligné la différence entre les tarifs des loisirs offerts dans les municipalités, en l'occurrence Repentigny et Terrebonne, et la ville de Montréal, trouvant les premiers trop chers comparés aux seconds. Certains se déplacent jusqu'à Montréal pour profiter de loisirs moins coûteux et déplorent que « les gens ont tendance à penser que ceux qui vivent dans Lanaudière sont riches ».

CONNAISSANCE ET APPRÉCIATION DES SERVICES D'AIDE À L'ACCUEIL ET À L'INTÉGRATION

oixante-trois pourcent des 35 répondants à la question sur les services d'aide à l'accueil et à l'intégration ont affirmé connaître ceux-ci. L'information leur a été transmise de deux façons : soit formelle, par le biais de séances d'information structurées, soit informelle, par un proche. Par contre, 26 % des répondants nous ont dit ne pas bien connaître les services en question et 11 % ne pas les connaître du tout.

Tableau 10 Connaissance et utilisation des loisirs offerts par la municipalité

Connaissance		Utilisation		Ne participent jamais
		Y participent très souvent	4	
Les connaissent	29	Y participent souvent	9	h
		Y participent rarement	16	4
Ne les connaissent pas	11			
Sous-total			44	
N'ont pas répondu à la			23	
question	23			
Total			67	

Par le biais d'une séance d'information

Des répondants ayant obtenu l'information sur les services d'aide à l'accueil et à l'intégration, 14 % disent avoir bénéficié d'une séance d'information à leur arrivée à l'aéroport au cours de laquelle les coordonnées des organismes d'aide à l'intégration leur ont été transmises, tout comme le détail sur les démarches à suivre pour l'obtention de leur résidence permanente et de leurs cartes d'assurance maladie et d'assurance sociale. Certains ont également eu droit à une séance

¹⁸ Nous n'avons pas intégré dans nos calculs sur la connaissance et l'appréciation des loisirs offerts par la municipalité les quatre participants ayant répondu ne jamais y participer, puisqu'ils n'ont pas précisé dans leur formulaire s'ils connaissent ou non ces activités et qu'ils n'en ont pas fait mention lors des échanges. Il nous est donc impossible de savoir si oui ou non ils connaissent l'existence de ces activités.

d'information, donnée plus tard dans leur municipalité d'adoption par un fonctionnaire de l'immigration, axée sur le Québec et les droits et devoirs des d'immigrants.

Par le biais d'un organisme ou d'un proche

D'autres ont bénéficié de l'aide du CLSC qui les a renseignés sur les organismes et les services d'intérêt pour eux ou d'un organisme à but non lucratif, situé à Montréal, qui offre une formation à la recherche d'emploi. Deux pour cent (2 %) ont, quant à eux, connu l'existence des services d'aide à l'accueil et à l'intégration par le biais de leur conjoint ou d'un membre de leur famille déjà installé dans l'anaudière.

Vingt-six pour cent (26 %) des répondants affirment ne pas bien connaître les services offerts à leur intention et 11 % ne pas les connaître du tout et le regretter :

« La vie est très différente, il y a une bonne qualité de vie, mais on ne sait pas comment en profiter, car on conserve les mêmes habitudes, c'est difficile de s'intégrer, ça aiderait beaucoup un programme pour (...) faire connaître (les organismes et leurs services). »

Certains, qui connaissent les services d'aide à la recherche d'emploi, comme les Carrefours jeunesse emploi, souhaiteraient en savoir plus sur les organismes d'accueil et d'accompagnement des immigrants « afin d'avoir plus d'ouverture et d'opportunités. »

Tableau 11 Connaissance des services offerts

Connaissance	Répondants	%
Connaissent les services offerts	22	63 %
Connaissent peu les services offerts	9	26 %
Ne connaissent pas les services offerts	4	11 %
Sous-total	35	100 %
N'ont pas répondu à la question	32	
Total	67	

Trente et un pour cent (31 %) (soit 11) des répondants se sont exprimés sur leur appréciation des services offerts et leurs opinions se partagent ainsi : 55 % satisfaits et 45 % insatisfaits. La satisfaction va de la reconnaissance du grand dévouement du personnel des organismes communautaires ou gouvernementaux (CRÉDIL, Perspectives nouvelles, Emploi Québec) et du travail « colossal » qu'il accomplit, au bon accueil reçu de celui-ci. L'insatisfaction s'exprime par le constat bien personnel qu'une organisation ne favorise pas l'intégration des immigrants en regroupant des personnes de la même origine linguistique dans les cours de français, par le fait que le jumelage avec des familles non-immigrantes ne s'offre plus

comme auparavant ou par le fait, encore, que l'encadrement au montage d'un plan d'affaires offert par un organisme n'inclut pas l'aide à la rédaction de celui-ci.

PROJETS D'AVENIR

ous avons demandé, dans un premier temps, aux participants de nous faire part de leurs projets d'avenir pour, dans un deuxième temps, connaître les obstacles qui les empêchent de réaliser ces projets et, dans un troisième temps, connaître les atouts qui, au contraire, favorisent l'atteinte de leurs buts. Le tableau 12 illustre leurs réponses.

Tableau 12 Projets d'avenir

Projets Projets	Répondants	%
Étudier	23	48 %
Travailler ou partir en affaires	16	33 %
Améliorer leur situation ou celle des autres	5	10 %
Autres projets	4	8 %
Sous-total	48	100 %
N'ont pas répondu à la question	19	
Total	67	

Une très grande partie (66 %) des participants aux groupes de discussion ayant entre 16 et 29 ans et une très grande majorité (76 %) ayant un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires, il n'est pas étonnant que près de la moitié (48 %) des répondants à la question portant sur leurs projets d'avenir ont dit vouloir étudier, poursuivre, reprendre ou terminer des études. Le tableau 13 présente les niveaux d'études qu'ils souhaitent entreprendre.

Pour ceux qui ont répondu se destiner au marché du travail, le quart espère partir en affaires (voir le tableau 14 à la page suivante). Des études portant sur le sujet de l'emploi chez les immigrants concluent qu'un tel choix relève du constat chez eux de leur impossibilité à intégrer le marché du travail rémunéré ou de celui que le travail autonome leur sera plus profitable financièrement. ¹⁹

Tableau 13 Niveaux des études projetées

Niveaux d'études	Répondants	%
Secondaires	2	9 %
Collégiales	8	35 %
Universitaires	9	39 %
N'ont pas précisé le niveau d'études	2	9 %
N'ont précisé ni le niveau ni la nature des études	2	9 %
Sous-total	23	100 %
Ont d'autres projets ou n'ont pas répondu à la question	44	
Total	67	

Statistique Canada, 2002, page 1.

23

¹⁹ La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?, Marc Frénette, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail,

Tableau 14 Emplois projetés

Type d'emploi	Répondants
Partir en affaires	4
Infirmière	3
Ingénieure	1
Technicien ambulancier	1
Commis de bureau	1
Enseignant	1
Éducatrice en CPE	1
Emplois non précisés	4
Sous-total	16
Ont d'autres projets ou n'ont pas répondu à la question	51
Total	67

OBSTACLES À L'INTÉGRATION

ous avons demandé aux participants de nous mentionner les obstacles qui se dressaient entre eux et la réalisation de leurs projets d'avenir. Ils nous ont tous répondu, soit spontanément, soit à notre invitation pour les rares timides, mentionnant pour certains plus d'un obstacle. Le tableau 15 illustre leurs réponses qui, pour la très grande majorité (réponses données par 90 % des participants), font ressortir des obstacles qui sont hors du contrôle des participants, et pour le reste (réponses données par 49 % des participants) des obstacles d'ordre personnel (en italique dans le tableau 15).

1) Aucun obstacle

Sept pour cent (7 %) des 67 répondants nous ont dit ne rencontrer aucun obstacle à leur intégration, que ce soit en raison de la bonne situation financière de leurs conjoints qui leur évite d'avoir à affronter « les problèmes reliés à la recherche d'un emploi et à côtoyer de parfaits inconnus » ou en raison du fait qu'ils ont, aujourd'hui, surmonté les obstacles rencontrés en début de parcours d'immigration ou encore grâce à l'aide reçue de leur famille installée au Québec.

2) Méconnaissance du français et cours de français

a) Méconnaissance du français

Des études l'ont démontré, sans connaissance adéquate de la langue, l'intégration économique et sociale des immigrants connaît des ratés :

« La méconnaissance de la langue représente la première source de toutes les difficultés scolaires qui se traduisent par l'échec scolaire (Blackwell et Melzak, 2000), l'isolement culturel et social (Long et Amaya, 2007) ou un sentiment de détresse important (Ditisheim 1990; Beaulieu et Lavallée, 1992). En contrepartie, sa maîtrise représente la clef de toute acquisition de connaissances (Loyer 1987 : 17-18; Moisset et autres, 1995). »²⁰

Près de la moitié des répondants, autant de la Colombie (dont la plupart ont une base en français) que du Bhoutan (dont la grande majorité ne parle pas le français), ont indiqué la méconnaissance du

²⁰ La réussite scolaire des élèves immigrants : facteurs à considérer, Yamina Bouchamma, Vie pédagogique, numéro 152, octobre 2009. (http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/ /152/index.asp?page=dossierB 3)

français comme obstacle à leur intégration que ce soit en lien avec les études qui sont ralenties pour cela ou avec l'emploi, comme pour les réfugiés bhoutanais surpris de s'être fait dire par une intervenante communautaire qu'ils ne trouveront pas de travail s'ils ne maîtrisent pas le français. Par leur vigueur à dénoncer ces propos, ils ont témoigné de leur arrivée récente au Québec et de leur ignorance d'une réalité à laquelle ils ne semblent pas avoir été préparés. Pour d'autres, la méconnaissance de la lanque signifie un frein à l'embauche puisque leur spécialisation requiert une compréhension mutuelle entre eux et la clientèle qu'ils auraient à desservir. Elle signifie aussi la résignation à stagner là où la connaissance du français est indispensable à l'avancement ou à la réalisation d'un plan d'affaires.

Le manque d'interprètes a été soulevé par des participants pour souligner les difficultés à saisir le contenu de la correspondance adressée en français ou à se faire comprendre à l'hôpital :

« Dans la séance d'information que nous avons reçue au Népal, ils avaient dit : "Quand vous irez à l'hôpital, si vous avez des difficultés avec la langue, c'est leur problème, alors ils trouveront un traducteur". Mais, ici c'est le contraire, nous devons trouver un traducteur, mais ils sont tous à l'école. »

Mais, plus que le simple manque d'interprètes linguistiques, le manque d'interprètes culturels, ceux qui servent de pont non seulement entre une langue et une autre, mais entre une culture et une autre, serait criant dans la région de Lanaudière, selon une participante, travailleuse sociale. Quand survient un événement de violence conjugale ou se rapportant à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), il est déjà arrivé, a-t-elle dit, que des oens se fassent dire d'aller à Montréal.

Tableau 15 Obstacles à l'intégration²¹

Types d'obstacle	Répondants	%
Aucun obstacle	5	7 %
Méconnaissance du français	33 (49 %)	68 %
et cours de français	13 (19 %)	00 70
Failles dans le système de transport en commun	14	21 %
Indifférence des gens, difficulté à établir des contacts et isolement	13	19 %
Manque d'argent	g	13 %
Manque d'information ou transmission d'une information erronée	8	12 %
Santé et système de santé	6	9 %
Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec et reconnaissance des acquis et des compétences	5	7 %
Statut d'immigration et lourdeur administrative	4	6 %
Attitude des enseignants	4	6 %
Situation personnelle	3	4 %
Ghettoïsation	3	4 %
Religion	2	3%
Places en garderie	2	3 %
Encadrement	2	3 %
Sa propre attitude	2	3%

²¹ Nous obtenons un total supérieur à 67 et à 100 % étant donné que des répondants ont énuméré plus d'un obstacle.

Finalement, la méconnaissance du français isole par l'incapacité qu'elle engendre de se faire des amis ou de tenir convenablement une conversation.

b) Cours de français

Le MICC offre des services de francisation diversifiés :

- À l'étranger, par le biais des Alliances françaises et des instituts français ou d'autres écoles de français;
- À l'étranger et au Québec : des cours en ligne;
- Au Québec : des cours réguliers à temps complet ou à temps partiel, des cours spécialisés à temps partiel, des cours en milieu de travail à temps partiel et de l'autoapprentissage (à Québec et à Montréal) pour les travailleurs en emploi et les entreprises qui les embauchent.²²

Par contre, ces cours sont offerts là où la demande le justifie. Dans la région métropolitaine de Montréal, qui accueillait en 2010 76,8 $\%^{23}$ des immigrants admis au Québec entre 1999 et 2008. l'offre de service est complète, mais dans la région de Lanaudière où se retrouvait, en 2010, 1,7 %²⁴ de cette immigration, elle est limitée. C'est ce qui est ressorti des propos recueillis auprès des participants aux groupes de discussion.

Ceux qui se sont prononcés sur la question déplorent que les cours de français ne se donnent pas à temps partiel ou de soir. Une plus grande offre de places horaires aiderait, selon une participante, les nouveaux arrivants à concilier travail/études/famille. De plus, les emplois de soir

étant, selon elle, moins rentables monétairement. travailler de jour et suivre un cours de français de soir, permettraient à plusieurs de se sortir de l'aide sociale.

Des participants nous ont aussi dit ne pas comprendre pourquoi ils doivent attendre pour s'inscrire à un cours de français. Ils ne semblaient pas savoir qu'un nombre minimum d'inscriptions était requis pour la tenue d'un tel cours.

L'inadéquation des cours avec les besoins de certains nouveaux arrivants a été pointée du doigt par des participants qui ont évoqué, entre autres choses, le fait que certaines langues nationales ne connaissent pas de grammaire et qu'il est difficile donc pour les usagers de ces langues de suivre les cours de français où la grammaire est enseignée. Cette réalité nous a aussi été dépeinte par une professeure de français pour qui l'urgence de pallier la situation vient de la forte croissance du nombre d'immigrants dans la région de Lanaudière. Ayant déjà enseigné l'alpha-francisation²⁵ à Montréal, elle dit avoir sensibilisé le directeur du centre de formation où elle travaille à l'importance d'adapter l'offre de cours à la demande grandissante. Le mélange entre élèves analphabètes dans leur langue d'origine et les autres a également été évoqué par des participants comme un frein à l'apprentissage adéquat du français.

Finalement, quelques participants ont dit regretter l'homogénéité dans la composition des classes de français qui nuit, selon eux, à l'apprentissage de la langue et isole les élèves du contact avec des personnes d'autres origines nationales et avec les membres de la maiorité québécoise.

3) Failles dans le système de transport en commun

Un peu plus de 20 % des participants nous ont mentionné les failles dans le système de transport en commun comme obstacle à leur intégration, plus

²² MICC, Services de francisation du MICC 2010-2011, 18 août 2010 (http://www.immigrationquebec.gouv.qc.ca/publications/fr/languefrancaise/Services-francisation.pdf)

MICC. Présence en 2010 des immigrants admis au Québec de 1999 à 2008, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, décembre 2010, page 32.

²⁴ Idem.

²⁵ Il s'agit de cours de français qui s'adressent aux immigrants analphabètes ou peu scolarisés.

particulièrement la faible fréquence du passage des autobus qui complique leurs déplacements vers Montréal²⁶ où ils étudient ou travaillent; le coût élevé du taxi comme moyen de transport alternatif ou celui du titre de transport mensuel de la compagnie qui dessert leur municipalité lanaudoise auquel s'ajoute celui de la carte OPUS montréalaise pour les déplacements dans la métropole.

Des réponses obtenues à notre question sur le permis de conduire, il semble que son obtention soit aisée pour certains et moins pour d'autres. Cela s'expliquerait, selon l'information tirée du site Internet du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles²⁷, par les normes en vioueur dans les pays d'origine des nouveaux arrivants. À normes de délivrance similaires, l'échange du permis de conduire se fait sans examen théorique ou de conduite sur route. Sinon, il faut au nouvel arrivant passer ces examens. Il est aussi recommandé aux nouveaux arrivants d'entreprendre les démarches en vue de l'obtention d'un permis auébécois dès les premiers jours suivant leur arrivée au Québec, car des délais peuvent survenir selon la situation de chacun.

4) Indifférence des gens, difficulté à établir des contacts et isolement

De l'ensemble des 67 répondants à la question portant sur les obstacles à l'intégration, 19 % ont souligné les difficultés liées à ce qu'ils percevaient comme de l'indifférence des gens et de la difficulté à établir des contacts. Aussi, nombreux ont été ceux qui, avant ou après la tenue des groupes de discussion, ont dit souhaiter renouveler l'expérience pour rencontrer et échanger avec des gens. C'est dire combien grand est leur sentiment

d'isolement. La difficulté à établir des relations est durement ressentie par certains pour qui elle s'ajoute à un parcours migratoire éprouvant en raison d'événements survenus à un membre ou l'autre de leur famille. Pour d'autres, la difficulté à établir des contacts dans la région de Lanaudière contraste avec leur expérience à Montréal : honoraires professionnels plus élevés dans la métropole; existence d'amis avec lesquels ils retrouvent, disent-ils, la spontanéité des échanges, la solidarité et les habitudes de vie sociale de leur pays d'origine; une habitude, dans la métropole, à voir et à côtover des immigrants. Les propos entendus par des participants aux groupes de discussion ont été blessants pour eux, à preuve ces paroles d'une jeune femme originaire de l'Afrique :

« À Montréal, il y a beaucoup d'immigrants et d'Africains. Ici, c'est chacun pour soi. Dans l'autobus, s'il reste une place, les gens vont me regarder et les gens ne viendront pas s'asseoir. À Montréal, c'est normal, ils sont habitués. (...) Les gens ne s'approchent pas. Ils m'ont dit que les gens ne s'approchent pas, car les noirs puent.»

Les difficultés à tisser des liens résultent en un isolement lourd à porter. Des contacts ont bien été établis par certains avec leurs voisins, mais ils se sont soldés par une impasse. Plusieurs regrettent de ne pas avoir de vie sociale.

5) Manque d'argent

Treize pour cent (13 %) des participants nous ont fait part du manque d'argent comme obstacle à la réalisation de leurs projets d'avenir : coût du loyer qui constitue pour certains le problème principal; finances personnelles ou familiales désastreuses qui obligent d'autres à cesser leurs études pour travailler; aide gouvernementale insuffisante pour d'autres, nouvellement arrivés au Québec et qui souhaitent intégrer rapidement le marché du travail; frais rattachés à l'obtention de la résidence permanente; coût des études et intérêts reliés aux prêts et bourses.

²⁶ Le Train de l'Est dont la mise en service par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) est prévue pour l'été 2012, desservira les villes de Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne dans Lanaudière.

http://www.immigrationquebec.gouv.qc.ca/fr/avantages/viequotidien/transports/permis-conduire.html

6) Manque d'information ou transmission d'une information erronée

Pour 12 % des participants, dont la moitié est arrivée récemment au Québec, le manque d'information ou la transmission d'une information erronée, est, selon eux, l'obstacle à une bonne intégration. Cette situation a eu, pour certains, un impact sur leur apprentissage du français, leurs études ou sur leur formation professionnelle. Les uns auraient aimé savoir s'ils pouvaient s'inscrire à un second cours de français, les autres ne pas recevoir des informations contradictoires quant à leurs équivalences d'études et, d'autres encore, savoir si le gouvernement paierait pour la formation ou'ils souhaiteraient entreprendre.

D'autres participants ont été freinés dans leurs plans d'emploi ou d'affaires en raison, nous ont-ils dit, d'une transmission d'informations erronées concernant, par exemple, leur possibilité de se trouver un emploi dans leur domaine d'études ou le montage d'un plan d'affaires. Certains nous ont dit manquer d'information sur la façon de se trouver un médecin de famille ou, de manière plus générale, sur la voie professionnelle à suivre plus tard dans leur vie.

7) Santé et système de santé

La santé et le système de santé ont été définis comme problématiques par 9 % des participants. Le temps d'attente à l'hôpital ou dans des cliniques sans rendez-vous est en cause pour certains : « Le système de santé, c'est infernal. Même à la clinique sans rendez-vous, on attend beaucoup ». Pour d'autres, c'est l'état général du système de santé : « Les hôpitaux au Québec font dur et à Montréal, c'est l'enfer ». Finalement, pour des participants ne maîtrisant pas le français, l'accessibilité au système de santé pose problème.

Des répondants, arrivés au Québec comme réfugiés, ne s'expliquent pas pourquoi, malgré des problèmes aux yeux et aux dents, ils doivent attendre deux ans pour bénéficier du support financier offert en pareil cas ou pourquoi ils n'ont pas eu droit à l'examen médical comme — ont-ils avancé — c'est le cas normalement pour les immigrants. Il semble qu'ils aient été mal informés ou qu'ils aient mal compris l'information qu'on leur a transmise puisqu'en dehors des villes de Québec et de Sherbrooke, qui ont conclu des ententes avec leurs centres de santé et de services sociaux pour que l'examen médical des nouveaux arrivants se fasse rapidement après leur arrivée au Québec, les immigrants installés ailleurs doivent suivre la procédure normale et attendre une disponibilité pour subir leur examen. Les listes d'attente étant ce qu'elles sont, des mois peuvent s'écouler avant ou'ils ne subissent leur premier examen médical.

8) Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec et reconnaissance des acquis et des compétences

Pour 7 % des participants, l'évaluation comparative de leurs études effectuées hors du Québec par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ou la reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences, par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport, a constitué un problème quand est venu le temps pour eux de s'inscrire à un programme d'études ou de s'intégrer au marché du travail. Les attentes déçues d'une participante ont pesé lourd sur son moral:

« Je me suis rendue au RAC²⁸, mais moi j'étais infirmière auxiliaire. Si je suis reconnue avec le RAC, ce sera comme préposée aux bénéficiaires. C'est difficile quand on est plus âgé. Quand on est jeune, c'est plus facile de s'intégrer, car quand on a des enfants, on doit s'occuper des enfants et on

²⁹ Service de Reconnaissance des acquis et des compétences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les personnes admissibles à la formation générale de l'éducation des adultes ont droit à des services de reconnaissance des acquis extrascolaires.

http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc .cgi?dossier=869&table=0

peut tomber dans la dépression. » (Jeune femme, 34 ans, de la Colombie)

9) Statut d'immigration et lourdeur administrative

Pour 6 % des participants, la longue attente d'un statut au Canada et la lourdeur administrative qui l'explique est une source de stress et un obstacle à l'atteinte des objectifs qu'ils s'étaient fixés, notamment ceux d'étudier ou de faire venir un membre de leur famille.

Certains, reconnus réfugiés au Québec et en attente de leur résidence permanente, concluent de leur expérience que les résidents permanents reçoivent un meilleur traitement et ont plus d'avantages que les réfugiés comme eux. Ils ont dit attendre avec impatience leur résidence permanente pour suivre des cours de français et oour retourner aux études. Pourtant, sur le site du MICC, il est indiqué que les personnes reconnues réfugiées ont droit aux cours de français à temps complet, à temps partiel et en ligne²⁹. L'impossibilité de suivre un cours de français ne relève donc pas du statut de ces répondants, mais bien de la non-disponibilité du cours dans la région où ils se trouvent. Il en va de même pour les études ou'ils souhaitent entreprendre. Reconnus réfugiés, ils ne sont pas soumis aux frais majorés requis des demandeurs d'asile politique ou des étudiants étrangers, mais aux frais demandés à un résident permanent ou à un citoyen canadien.³⁰

10) Attitude des enseignants

Des études ont démontré le manque de préparation des professeurs à enseigner à des élèves issus de l'immigration 31. Ce manque de préparation pourrait expliquer les propos blessants rapportés par 6 % des participants aux groupes de discussion, tenus à leur égard par certains enseignants : « Tu es un décrocheur potentiel, car tu es une immigrante et tes notes ne sont pas bonnes » ou « Il faut que tu ailles voir ton A.P.I. 32 parce que je ne pense pas que tu peux réussir le cours ». Toutefois, ces paroles ne semblent pas avoir atteint la détermination de ceux à qui ils s'adressaient, mais qui disent regretter le manque de considération accordée à leurs efforts.

11) Situation personnelle

Pour 4 % des participants, des jeunes femmes, l'entrave temporaire à la réalisation de leurs projets d'avenir provient de leur situation personnelle. Elles ont dû, pour certaines, soit abandonner ou retarder leurs projets d'études une fois enceintes, puis à la naissance de leur enfant, soit, pour une autre, renoncer à exercer le métier de douanier qui lui tenait à cœur parce que n'ayant plus la force physique qu'elle avait avant l'accident dont elle a été victime.

12) Ghettoïsation

Quatre pour cent (4 %) des participants nous ont fait part du danger de ghettoïsation induit par le regroupement des immigrants dans les lieux d'habitation ou par pays d'origine dans les salles de classe. Donnant l'exemple de la ville de Joliette où les nouveaux arrivants sont en majorité logés dans des habitations situées sur les rues Arthur-Normand et Marsolais, ils regrettent de ne pas côtoyer des non-immigrants. Cette situation

29

_

http://www.immigrationquebec.gouv.qc.ca/fr/languefrancaise/lexique.html#tempscomplet

MICC, Guide des procédures d'immigration. Composante 2. Immigration humanitaire. Chapitre 9. Traitement de la demande de CSQ des réfugiés ou des personnes à protéger au Québec, juin 2007, page 23.

⁽http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=7&file=GPI-2-9.pdf)

³¹ La réussite scolaire des élèves immigrants : facteurs à considérer, Yamina Bouchamma, Vie pédagogique, numéro 152, octobre 2009. (http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/152/index.asp?page=dossierB_3)

³² Aide pédagogique individuelle

s'explique, selon ce que nous en ont dit des intervenants sociaux, par le fait que peu nombreux sont les propriétaires qui acceptent de louer des logements à des personnes sans historique de crédit et que le choix des logements se fait sur la base du budget des ménages nouvellement arrivés.

Une participante préconise l'organisation d'activités de jumelage entre nouveaux arrivants et non-immigrants pour remédier au risque de ghettoïsation qu'elle voit poindre, notamment dans son école où les élèves « forment des groupes par affinités et selon leurs origines ». Elle-même engagée au sein d'un organisme, Casa jeunesse, qui orchestre de tels jumelages, elle encourage les initiatives qui visent à intégrer les immigrants à leur société d'accueil.

13) Religion

Deux participantes, de confession musulmane, ont soulevé la question de la religion dans leurs propos sur les obstacles parsemant leur parcours d'intégration. Une première pour évoquer la barrière potentielle que constituerait l'image de violence et d'intolérance associée à l'Islam si elle devait un jour intégrer le marché du travail. La situation financière de son mari lui permettant, aujourd'hui, de rester à la maison, elle n'a pas à étudier ou à travailler. Ce ne sont donc pas seulement les problèmes que pourrait lui occasionner son appartenance religieuse qui lui causent du souci, mais le fait qu'elle se sente déracinée de sa culture d'origine, loin des grands rassemblements de famille, de la célébration des fêtes musulmanes et de la pratique de sa religion.

Pour la seconde, portant depuis peu le voile islamique, la crainte de discrimination à son égard et l'attitude des gens sont des sources de préoccupation. « Depuis que je porte le voile, je trouve que les gens ont des préjugés. » Ces préjugés, elle les a ressentis lors d'une entrevue d'emploi alors que son interlocuteur lui demandait comment et où elle pensait faire ses cinq prières

quotidiennes pendant ses heures de travail et qu'il questionnait ses capacités à bien effectuer celui-ci lors du Ramadan. « Comment penses-tu être productive dans ton travail, sans manger de toute une journée? », lui a-t-il demandé. Pourtant, à son arrivée au Québec, alors qu'elle ne portait pas encore le voile, cette participante n'a eu aucune difficulté à se trouver un emploi relié au service à la clientèle, que ce soit auprès d'une grande compagnie de télécommunications ou d'un restaurant à Montréal.

14) Places en garderie

Le manque de place en garderie constitue un obstacle pour 3 % des participantes aux groupes de discussion qui déplorent les longues listes d'attente dans les centres de la petite enfance (CPE) et le coût élevé des garderies privées. Elles combattent l'envie, pour certaines, de « tout laisser tomber et rester à la maison pour (s)'occuper de (leur) enfant ».

15) Encadrement

Le manque d'encadrement a été soulevé par 3 % des participants qui regrettent l'insuffisance de l'aide à se trouver un emploi ou une formation : « Il faut quand même plus de personnes présentes pour aider. Ils sont tellement occupés! Le budget n'est pas énorme au CRÉDIL, ce qui les limite dans le personnel disponible. »

16) Sa propre attitude

Finalement, 3 % des participants ont reconnu la responsabilité propre à chaque immigrant dans son processus d'intégration, relevant que c'est à « chacun de s'adapter » ou :

« que la non-intégration, c'est notre faute, car on est gêné, on a peur qu'on se moque de nous. Car, parfois, les gens disent quoi?, quoi?, quoi?, quoi?, puis ils comprennent ce qu'on veut dire. Mais, ils ne nous corrigent pas et puis après on est gêné de le redire. »

ATOUTS À L'INTÉGRATION

Trente-quatre pour cent (34 %) (soit 23) des participants aux groupes de discussion ont relevé un élément ou plus ayant contribué à faciliter leur intégration dans la région de Lanaudière. Une très forte majorité des réponses (74 %) ressort de caractéristiques personnelles ou interpersonnelles (en italique dans le tableau 16) et près de la moitié (48 %) de caractéristiques systémiques. Le tableau ci-dessous illustre ces réponses.

1) Conjoint / amis

Un peu plus du quart des répondants à la question portant sur leurs atouts à l'intégration, toutes des femmes, ont reconnu que le soutien obtenu de leur conjoint, ou d'amis, a amorti les obstacles à leur intégration, que ce soit pour certaines que le conjoint, Québécois d'origine ou au Québec depuis plusieurs années, les ait accompagnées dans le dédale des démarches administratives ou qu'il ait offert un support financier.

2) Situation personnelle

La situation propre à 22 % des répondants facilite leur intégration dans la région de Lanaudière. Diversifiées, ces situations vont de l'attitude personnelle d'une personne, par exemple, qui trouve « tout relativement facile » et oui « n'essaie pas de (s)e compliquer la vie », à la proximité de l'école, de l'épicerie et des services d'aide de son lieu d'habitation pour une seconde, en passant par les déplacements simplifiés pour une troisième depuis qu'elle possède une voiture. Les études entreprises préalablement à son immigration, pour une autre participante, et son expérience de travail à Manawan, dans la municipalité régionale de comté de Matawinie, l'ont aidée dans son intégration puisqu'elle a pu travailler pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, à Montréal, tout en suivant une formation. Finalement, une participante a expliqué comment son aspect physique devient un atout pour elle, lui permettant de se fondre dans la population locale :

« Je suis blanche et les gens ne se rendent compte de mes origines que quand je commence à parler. Je suis trahie par mon accent (...) et parce que je ne parle pas le français. J'arrive à passer inaperçue des fois. »

Tableau 16 Atouts à l'intégration³³

Types d'atout	Répondants	%
Conjoint / amis	Б	26 %
Situation personnelle	5	22 %
Aide des professionnels et accueil de la population	4	17%
Système scolaire et apprentissage du français	4	17 %
Sécurité et droits	3	13 %
Minorité jayeuse	2	9%
Aide gouvernementale	2	9 %
Argent et crédit	2	9 %

³³ Nous obtenons un total supérieur à 23 et à 10 0% étant donné que des répondants ont énuméré plus d'un atout.

3) Aide des professionnels et accueil de la population

Pour 17 % des répondants, l'attention et l'aide obtenues des professionnels, médecins, infirmières ou enseignants, ont adoucit leur parcours d'intégration. Le temps accordé et la compassion des médecins, l'encadrement attentif des enseignants et orienteurs, l'engagement des bénévoles et l'accueil des gens autour d'eux, ont été appréciés par ces participants : « Les gens québécois, même avec la barrière de la langue, vont faire leur possible pour aider et vont faire un effort pour comprendre. »

4) Système scolaire et apprentissage du français

L'accès, quelque soit l'âge, au système scolaire québécois, le choix des programmes scolaires, la technologie et la possibilité de suivre des cours de français par le biais de l'Internet ont été loués par 17 % des participants.

5) Sécurité et droits

Venant de pays où l'insécurité règne, 13 % des répondants ont dit goûter à la tranquillité qu'ils trouvent dans leur municipalité d'adoption et aux droits reconnus par la loi : « lci, la sécurité, on peut sortir n'importe quelle heure. Je passe le journal même la nuit et on est en sécurité. »

6) Minorité joyeuse

Neuf pour cent (9 %) des répondants nous ont mentionné comment le fait d'appartenir à une minorité dans la région de Lanaudière a contribué à faciliter leur intégration. La non-maîtrise du français ou la couleur de la peau, citées par d'autres comme des obstacles à l'intégration, se sont transformées, pour ces personnes, en atouts : « Comme il n'y a pas beaucoup d'immigrants noirs dans la région, les gens sont plus curieux. La population est très ouverte et sympathique. »

7) Aide gouvernementale

L'aide obtenue du gouvernement pour, notamment les prêts et bourses, les cours, le transport ou le service de garde, a été soulignée par 9 % des répondants comme un atout à leur intégration.

8) Argent et crédit

La facilité à gagner de l'argent et à obtenir du crédit plaît à 9 % des répondants : « Pour meubler un appartement en Colombie, c'est pas facile, mais ici c'est facile. Le crédit est flexible, tu peux payer en petites parties. »

MOYENS POUR AMÉLIORER L'INTÉGRATION DES JEUNES IMMIGRANTS DANS LA RÉGION

Nous avons demandé aux participants de nous donner leur point de vue sur la manière d'améliorer l'intégration des jeunes immigrants dans la région de Lanaudière. Vingt et une personnes se sont exprimées sur le sujet et leurs réponses se partagent presqu'également entre, d'un côté, une amélioration apportée à l'organisation structurelle de leur intégration (73 %) et, de l'autre, une amélioration se rapportant à des aspects de leur épanouissement personnel (71 %) (en italique dans le tableau 17 de la page suivante).

Un peu plus de 50 % des répondants préconisent le rapprochement entre immigrants et non-immigrants, par le biais d'un emploi ou d'un stage, d'activités culturelles, de cuisines collectives, de rencontres dans les églises ou même de groupes de discussion semblables à ceux menés pour l'étude en cours : « Si nous pouvions faire un stage ou avoir un emploi, nous serions en contact avec des Québécois. (...) Nous aimerions avoir des contacts avec des Québécois. ». Un tel pourcentage dénote le grand isolement dans lequel se retrouvent les nouveaux arrivants dans la région de Lanaudière, bien que celle-ci ne soit pas la seule, loin s'en faut, à connaître cette situation.

Le rapprochement entre immigrants eux-mêmes est aussi évoqué par certains, puisque, selon eux, « côtoyer d'autres personnes qui vivent les mêmes réalités que soi peut être source de réconfort tout en favorisant un partage d'expériences très enrichissant. »

Qu'il soit entre immigrants et non-immigrants ou entre immigrants eux-mêmes, le rapprochement, selon une participante, favorise la construction de réseaux indispensables à une meilleure intégration : « Les gens qui se trouvent du travail, c'est plus par leur réseau. Ceux qui n'en ont pas sont obligés de suivre le processus normal, mais ça ne donne rien. »

Tableau 17 Moyens pour améliorer l'intégration des jeunes immigrants dans la région de Lanaudière³⁴

Façon d'améliorer l'intégration	Répondants	%
Rapprochement entre immigrants et non-immigrants et rapprochement	//	52%
entre immigrants	"	IJZ /U
Meilleure transmission des informations	3	14 %
Préservation de la culture d'origine	3	<i>14 %</i>
Lieu de culte	3	14 %
Aide supplémentaire pour remplir les formulaires gouvernementaux, soit par l'ajout de personnel au CRÉDIL, soit par la création d'un centre d'information	2	10 %
Prise en charge sociale complète qui va au-delà du simple support à la recherche d'emploi pour englober tous les aspects de l'intégration sociale	1	5 %
Amélioration du système de transport en commun	1	5 %
Cours d'anglais	1	5 %
Plus grande sensibilité à la réalité des femmes immigrantes	1	5%
Création d'un organisme d'aide aux immigrants qui, en plus du personnel régulier, compterait des personnes retraitées qui se dédieraient aux nouveaux arrivants	1	5%
Plus d'opportunités d'emplois à temps partiel pour les jeunes	1	5 %
Duverture d'une épicerie spécialisée dans les produits importés	1	5 %
Coûts d'appels interurbains moins élevés	1	5 %

³⁴ Nous obtenons un total supérieur à 21 et à 100 % étant donné que des répondants ont proposé plus d'une manière de mieux intégrer les immigrants dans Lanaudière.

Le MICC publie le *Guide apprendre le Québec* 35 destiné aux personnes sélectionnées par le Québec, présentes dans la province ou en attente d'immigrer. On y trouve, notamment, l'information sur la présence à l'aéroport d'un agent d'accueil charoé de transmettre aux nouveaux arrivants les renseignements utiles à ceux-ci. On y précise, à l'attention de ceux venus rejoindre un membre de leur famille ou des amis, l'importance de se présenter à un bureau du MICC pour obtenir ces renseignements. Pourtant, 14 % des répondants suggèrent une meilleure transmission des informations relatives aux services offerts aux immigrants et aux démarches administratives qui les concernent. Cette transmission devrait se faire, selon eux, avant le départ du pays d'origine ou par courriel à l'arrivée au Canada, que le nouvel arrivant ait de la famille au Québec ou non. Des propos recueillis lors des groupes de discussion, il ressort que des immigrants venus rejoindre un conjoint ou un membre de leur famille n'ont pas été informés des services auxquels ils avaient droit et n'ont pu compter sur la personne ou les personnes chez qui ils logeaient pour les connaître. Il semble que le fait d'avoir été accueillis à leur arrivée par un proche les ait privés de la séance d'information offerte à l'aéroport même. L'avantage d'être accueilli à son arrivée par un proche a donc joué, semble-t-il, dans le cas de la transmission de l'information, en défaveur de certains nouveaux arrivants.

La préservation de la culture d'origine a été signalée par 14 % des répondants comme un moyen d'améliorer l'intégration des immigrants : « Pour préserver notre langue, nous devons donner des cours aux jeunes enfants. Car, sans préservation culturelle, il n'y a pas d'échange culturel. »

MOYENS POUR MIEUX REJOINDRE LES JEUNES IMMIGRANTS

yant fait assez vite le constat qu'un des problèmes majeurs dans l'intégration des jeunes immigrants semble être la circulation des informations les concernant, nous leur avons demandé quel serait, à leur avis, le meilleur moyen de les joindre. La réponse est fracassante, mais non étonnante : l'Internet et plus particulièrement le réseau social Facebook. La comptabilisation des réponses est ici inutile, puisque la plupart du temps, les participants répondaient spontanément, et souvent d'une même voix. On nous a aussi proposé les journaux, la télévision, l'école ou la poste, l'accès à l'Internet n'étant pas aisé pour tous les nouveaux arrivants.

³⁵ MICC, Apprendre le Québec. Guide pour réussir mon intégration, 2^e éditions révisée, 166 pages.



eux enquêtes visant à évaluer l'intégration des jeunes immigrants dans la région de Lanaudière ont été menées, une en 2010, l'autre en 2011. Le texte qui suit est une comparaison des résultats recensés dans leurs rapports respectifs : le premier, Diagnostic sur la continuité des services aux jeunes d'Engagement jeunesse, présentant les perceptions des intervenants communautaires et gouvernementaux sur la question et le second. Rapport d'analyse. Groupes de discussion, celles des 67 jeunes immigrants, âgés de 16 à 35 ans, rencontrés lors de groupes de discussion.

Les deux rapports offrent plus de similitudes que de divergences dans les conclusions tirées de leurs démarches d'enquête respectives. Les constats quant aux obstacles à une intégration harmonieuse des jeunes immigrants dans la région de Lanaudière font très souvent consensus.

En premier lieu, la maîtrise de la langue française et l'offre de cours de français. Les deux rapports font ressortir l'urgence d'agir sur la question. Bien que la présentation des résultats des deux enquêtes diffère, les obstacles à l'intégration n'étant pas nommément

priorisés dans le Diagnostic comme c'est le cas avec le Rapport sur les groupes de discussion, le thème du français et de son apprentissage reste central aux deux documents. Il est l'obstacle le plus souvent mentionné par les participants aux groupes de discussion et est qualifié de majeur dans le Diagnostic.

Alors que ce dernier relève que "plusieurs jeunes immigrants venus s'établir dans la région parlent le français", quelque 70 % des participants aux groupes de discussion se sont exprimés en français seulement lors des rencontres. Et ceux qui ont soulevé leur méconnaissance du français comme un obstacle à leur intégration l'ont fait dans cette langue. Un tel paradoxe s'expliquerait par le fait que la maîtrise du français reste fonctionnelle pour beaucoup de jeunes immigrants dans la région de Lanaudière, mais insuffisante pour réaliser leurs projets d'avenir, qui sont pour la plupart d'étudier ou d'intégrer le marché de l'emploi. Elle est aussi insuffisante pour établir des liens significatifs avec les Lanaudois d'origine ou de longue date et conduit à l'isolement.

Outre la question de la maîtrise du français, celle de l'offre de cours de français dans la région de Lanaudière est citée dans les deux

documents faisant objet de comparaison, comme étant problématique. Le regret exprimé par certains participants aux groupes de discussion de ne pas pouvoir s'inscrire à des cours de français s'explique par le constat relevé dans le Diagnostic de l'impossibilité de combler le nombre d'inscriptions minimum requis pour la tenue d'un tel cours. La grande étendue du territoire de la région et les lacunes du système de transport en commun expliquent la difficulté à reorouper assez de participants pour ces cours. Ces lacunes sont également rapportées dans le rapport sur les groupes de discussion, 21 % des participants les ayant présentées comme une harrière à leur intégration dans la région de Lanaudière.

L'impossibilité de suivre un apprentissage du français à temps partiel est aussi évoquée par les deux rapports. Non offert dans la région de Lanaudière, un tel apprentissage permettrait, comme l'ont souligné des participants aux groupes de discussion, plus de souplesse aux jeunes immigrants souhaitant, notamment, intégrer le marché du travail.

Des participants aux groupes de discussion ont également exprimé le souhait de pouvoir suivre des cours de français de soir, cours actuellement non disponibles dans la région de Lanaudière. D'autres ont dit regretter le mélange, dans les cours de français, entre élèves analphabètes et les autres. Ces deux points n'apparaissent toutefois pas dans le Diagnostic.

Quant au critère d'admissibilité au programme de francisation offert par le MICC, de cinq ans ou moins depuis l'arrivée au Canada, mis en cause dans le Diagnostic, il ne pose pas problème aux participants aux groupes de discussion puisque la très grande majorité est au pays depuis cinq ans ou moins.

L'accès à un plus grand nombre d'interprètes est également soulevé dans les deux documents. Dans le Diagnostic, il est vu comme une solution à la recherche d'une compréhension accrue entre les parents des jeunes immigrants et l'école que ceux-ci fréquentent. Dans le Rapport sur les groupes de discussion, il est ressenti en réponse à la difficulté exprimée par les participants à comprendre la correspondance reçue en français ou à se faire comprendre à l'hôpital. Ce même rapport souligne également le besoin d'interprètes culturels, ceux qui font le pont entre une culture et une autre.

Autre sujet de similitude entre les deux documents : les difficultés d'intégration et d'adaptation entre le milieu scolaire et les jeunes immigrants. Le témoignage de participants sur des propos désobligeants tenus par des professeurs à leur égard, quant à leur capacité à réussir leurs études, trouve son écho dans le constat amené dans le Diagnostic que "le milieu scolaire aurait avantage à être mieux préparé afin d'accueillir et intégrer ces jeunes (immigrants)". Le Rapport sur les groupes de discussion réfère, de son côté, à des études qui concluent au "manque de préparation des professeurs à enseigner à des élèves issus de l'immigration".

Soulevé dans le Diagnostic comme peu documenté dans la région de Lanaudière, le décrochage scolaire chez les jeunes immigrants n'a pas été abordé lors des groupes de discussion.

L'isolement et le risque de ghettoïsation des jeunes immigrants sont, eux aussi, rapportés par les deux documents. Pour le Diagnostic, ils pourraient résulter de "l'accès limité et difficile aux lieux sociaux des jeunes (maisons des jeunes, loisirs), notamment pour les jeunes appartenant aux minorités visibles", mais aussi du choc culturel engendré par le contact avec des mœurs nouvelles. Le Rapport sur les groupes de discussion, quant à lui, fait ressortir les difficultés exprimées par les jeunes

immigrants à établir des liens avec les Lanaudois de plus longue date et le regroupement des immigrants dans les lieux d'habitation ou par pays d'origine dans les salles de classe comme facteurs d'isolement et de risque de ghettoïsation.

Le Diagnostic mentionne que le taux d'activité et d'emploi des jeunes immigrants de la région de Lanaudière est inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Toutefois, selon le Rapport d'analyse des groupes de discussion portant sur leur occupation actuelle, on note que 30 % des 49 jeunes ont mentionné suivre des cours de français, soit étudier, soit travailler, ou étudier et travailler en même temps comparativement à 71,1 % à l'échelle provinciale et à 83,5 % à l'échelle régionale. Parmi ceux qui ont dit être sans occupation actuelle, certains s'occupent de leurs enfants, se cherchent un emploi ou sont en attente pour suivre un cours.

Pour ce qui est du revenu, de la rémunération des immigrants et de la précarité de leurs emplois, cités dans le Diagnostic, il n'en a pas été question lors des groupes de discussion dans lesquels les échanges ont porté plus sur l'intégration dans la société lanaudoise en général que sur l'intégration au marché de l'emploi comme tel.

jeunes méconnaissance oar les immigrants des services et des programmes publics et communautaires expliqueraient, selon le Diagnostic, leur faible utilisation de ceux-ci. Des propos recueillis lors des groupes de discussion, il ressort, au contraire, que cette france de la population lanaudoise a une bonne connaissance de l'existence des services mis à sa disposition: 63 % des 35 jeunes immigrants s'étant prononcés sur leur connaissance des services d'aide à l'accueil et à l'intécration ont dit connaître ces services, contre 37 % ayant affirmé peu les connaître ou ne pas les connaître. La connaissance des loisirs offerts par la municipalité est elle aussi forte parmi les

44 jeunes immigrants s'étant exprimés sur le sujet : 66 % les connaissent et de ceux-là 45 % les utilisent très souvent ou souvent. Il faut noter que près du tiers (31 %) des participants aux groupes de discussion sont arrivés au Canada en tant que réfugiés et qu'à ce titre ils sont rattachés à un organisme d'aide aux immigrants leur prodiguant l'information nécessaire à leur établissement dans la région.

La non reconnaissance par le modèle québécois des diplômes et des expériences de travail acquises à l'étranger, citée dans le Diagnostic comme une des "difficultés habituellement rencontrées par les jeunes immigrants nouvellement arrivés dans la région", a été mentionnée par 7 % des participants aux groupes de discussion comme un obstacle à leur intégration. Pour ce qui est de la surscolarisation, de l'absence de réseaux professionnels et de la difficulté à joindre un ordre professionnel ou un métier réglementé, elles ne figurent pas dans le Rapport sur les groupes de discussion.

Les deux documents s'entendent sur la nécessité d'une sensibilisation à la diversité culturelle, dans les milieux du travail pour le Diagnostic, et auprès de l'ensemble de la population, des dirigeants d'entreprises et de des élus municipaux. leurs employés. provinciaux et fédéraux, des médecins et du personnel infirmier des institutions de santé. dans le Rapport sur les groupes de discussion. Il en va de même du compagnonnage, cité dans le Diagnostic comme une pratique intéressante pour aider les jeunes immigrants à intégrer le marché du travail et relevé dans le Rapport sur les aroupes de discussion comme un souhait exprimé par les participants de voir renaître le programme de iumelage entre familles immigrantes et non immigrantes offert auparavant.

Le Rapport sur les groupes de discussion fait ressortir les obstacles supplémentaires

suivants à l'intégration des jeunes immigrants dans la région de Lanaudière : la longue attente d'un statut au Canada et la lourdeur administrative qui l'explique; la religion et la crainte de discrimination en raison de l'image de violence et d'intolérance associée à l'Islam: le manque de place en garderie; le manque d'encadrement à se trouver un emploi ou une formation; l'attitude propre à chaque immigrant dans son processus d'intégration. Il relève aussi les atouts à l'intégration soulignés par les participants : le soutien obtenu du conjoint ou d'amis: la situation personnelle, la proximité des commerces, de l'école, les études préalables à l'immigration, par exemple; l'aide obtenue des professionnels et le bon accueil de la population lanaudoise; la sécurité et les droits reconnus par la loi: l'appartenance à une minorité qui l'intérêt des aens: gouvernementale et la facilité à gagner de l'argent et à obtenir du crédit.

Finalement, le Rapport sur les groupes de discussion énumère les propositions suivantes

d'amélioration du processus d'intégration des jeunes immigrants dans la région de Lanaudière, amenées par les participants eux-mêmes : un rapprochement entre immigrants et non immigrants et un rapprochement entre immiorants: une meilleure transmission des informations; la préservation de la culture d'origine: l'accès à des lieux de culte: de l'aide supplémentaire pour remplir les formulaires gouvernementaux; la prise en charge sociale complète qui va au-delà du simple support à la recherche d'emploi; l'amélioration du système de transport en commun: la possibilité de suivre des cours d'anglais; une plus grande sensibilité à la réalité des femmes immiorantes, écalement relevée dans le Diagnostic; l'apport de personnes retraitées dans l'aide aux immigrants; plus d'opportunité d'emploi à temps partiel pour les jeunes; l'ouverture d'une épicerie spécialisés dans les produits importés et des coûts d'appels interurbains moins élevés.



e qui suit est un résumé des propos échangés par les 67 jeunes immigrants ayant participé à l'un ou l'autre des sept groupes de discussion tenus dans les mois de janvier et février 2011, portant sur leur intégration dans la région de Lanaudière.

APPRÉCIATION PAR LES JEUNES IMMIGRANTS DE LEUR MUNICIPALITÉ D'ADOPTION

(26 participants se sont exprimés sur le sujet)

- La région de Lanaudière exerce un fort attrait auprès de la très grande majorité des 26 participants s'étant prononcés sur leur appréciation de leur municipalité d'adoption;
- Comparée à sa région voisine, Montréal, Lanaudière prend le haut du pavé pour le tiers des répondants qui trouvent les Lanaudois plus accueillants, plus faciles d'approche, moins agités et moins stressés que les Montréalais:
- Par contre, Montréal semble garder la cote pour le travail ou le divertissement:
- Certains répondants ont déploré la difficulté à établir des relations avec leurs concitoyens lanaudois qui les « regardent, mais ne leur parlent pas ».

LEUR CONNAISSANCE ET LEUR UTILISATION DES LOISIRS Offerts par la municipalité

(44 participants se sont exprimés sur le sujet)

- L'offre de loisirs municipaux est connue par les deux tiers des répondants et 80 % s'en sont montrés très satisfaits ou satisfaits; Toutefois, plus de la moitié d'entre eux n'y participe que rarement;
- Certains se déplacent jusqu'à Montréal pour profiter de loisirs moins coûteux et déplorent que « les gens ont tendance à penser que ceux qui vivent dans Lanaudière sont riches ».

LEUR CONNAISSANCE ET LEUR APPRÉCIATION DES SERVICES D'AIDE À L'ACCUEIL ET À L'INTÉGRATION

(35 participants se sont exprimés sur le sujet)

- Près des deux-tiers des répondants ont affirmé connaître ces services; leur satisfaction va de la reconnaissance du grand dévouement du personnel des organismes communautaires ou gouvernementaux et du travail « colossal » qu'il accomplit, au bon accueil reçu de celui-ci.
- Leur insatisfaction s'exprime par le constat que certaines organisations ne favorisent pas l'intégration des immigrants en regroupant des personnes de la même origine linguistique

dans les cours de francisation et par le fait que le jumelage avec des familles nonimmigrantes ne s'offre plus comme auparavant.

 Vingt-six pour cent des répondants ont dit ne pas bien connaître les services et 11 % ne pas les connaître du tout.

LEURS PROJETS D'AVENIR

(48 participants se sont exprimés sur le sujet)

- Près de la moitié des répondants ont dit vouloir poursuivre, reprendre ou terminer des études, collégiales ou universitaires pour 74 % d'entre eux:
- 33 % ont répondu souhaiter travailler ou démarrer leur entreprise.

LES OBSTACLES QU'ILS RENCONTRENT À LEUR INTÉGRATION

(les 67 participants se sont exprimés sur le sujet)

Les obstacles majeurs rencontrés par les répondants sont :

- La méconnaissance du français et l'inadéquation de l'offre de cours de français (68 % des répondants);
- Les failles dans le système de transport en commun (21 % des répondants);
- L'indifférence des gens, la difficulté à établir des contacts et l'isolement (19 % des répondants);
- Le manque d'argent (13 % des répondants);
- Le manque d'information ou la transmission d'une information erronée (12 % des répondants).

LEURS ATOUTS À L'INTÉGRATION

(23 participants se sont exprimés sur le sujet)

- Pour trois quarts des répondants, les caractéristiques liées à leur situation personnelle (aide du conjoint ou des amis; proximité de l'école, de l'épicerie ou des services d'aide) ou interpersonnelle (attention et aide obtenues des professionnels, tels médecins, infirmières ou enseignants et bon accueil de la population lanaudoise) ont atténué les obstacles rencontrés sur leur parcours d'intégration;
- Près de la moitié des répondants ont mentionné des avantages d'ordre systémique tels l'accès universel au système scolaire québécois, la sécurité et les droits reconnus par la loi ou l'aide gouvernementale comme atouts à leur intégration.

LA FAÇON DONT ILS VOIENT L'AMÉLIORATION DE LEUR Intégration dans la région

(21 participants se sont exprimés sur le sujet)

- 73 % des répondants ont dit souhaiter une amélioration à l'organisation structurelle de leur intégration, comme une meilleure transmission des informations, la disponibilité d'un lieu de culte ou de l'aide supplémentaire pour remplir les formulaires gouvernementaux:
- Pour 71 % des répondants, l'amélioration souhaitée se rapporte à leur épanouissement personnel et, pour la très grande majorité, c'est le rapprochement entre immigrants et non-immigrants et le rapprochement entre immigrants qui importent le plus.



la lumière des propos recueillis auprès des 67 participants à l'un ou l'autre des groupes de discussion, nous sommes en mesure de proposer les recommandations suivantes qui visent à mieux attirer, intégrer et retenir les jeunes immigrants dans la région de Lanaudière. Elles sont présentées par ordre d'importance des obstacles à l'intégration énumérés par les participants.

RECOMMANDATION 1 — LA FRANCISATION

a méconnaissance du français et l'inadéquation des cours de langue ont été mentionnés comme obstacles premiers à l'intégration par les jeunes immigrants de la région de Lanaudière.

Objectif: Faire connaître les constats de la présente étude aux hauts responsables du MICC en matière de francisation de la région et si nécessaire de la hiérarchie centrale du ministère (la Direction générale de la francisation) en sensibilisant ces instances à :

 a) l'urgence d'adapter l'offre de cours de français à la réalité lanaudoise (par la réduction du nombre minimal d'inscriptions requis à la tenue d'un cours et par l'offre de cours à temps partiel, de soir et d'alphafrancisation):

- b) l'importance d'encore mieux informer les immigrants destinés au Québec sur l'offre de cours de français en ligne³⁶ (http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-ligne/index.html et sur la possibilité de suivre des cours de français avant leur départ pour le Canada: ³⁷
- c) l'importance de former, autant que faire se peut, des classes hétérogènes de français dans lesquelles se retrouveraient des élèves d'origines linguistiques diverses, ceci pour encourager les élèves à se parler entre eux en français;
- d) la possibilité d'intégrer, lorsque approprié, les jeunes immigrants dans les cours de français pour adultes déjà existants;
- e) la nécessité de créer, avec la collaboration des institutions publiques et privées lanaudoises et les organismes communautaires d'accueil des immigrants, une liste de noms et de numéros de téléphones de personnes maîtrisant une langue autre que

³⁶ Un nombre infime de participants aux groupes de discussion semblait connaître l'existence de ces cours.

³⁷ MICC, Services de francisation du MICC 2010-2011, 18 août 2010 (http://www.immigrationquebec.gouv.qc.ca/publications/fr/languefrancaise/Services-francisation.pdf)

le français et l'anglais, qui accepteraient d'être contactées à l'occasion pour servir bénévolement d'interprètes dans une communication entre un immigrant ne parlant aucune des deux langues officielles et son interlocuteur lanaudois;

Les personnes qui pourraient également servir d'interprètes culturels et celles qui pourraient se déplacer pour offrir leur aide en personne seraient identifiées sur cette liste

Recommandation 2 — Système de transport en commun

es failles dans le système de transport en commun dans la région de Lanaudière compliquent les déplacements des jeunes immigrants, contribuent à leur isolement et freinent leur bonne intégration.

Objectif: Poursuivre et renforcer les actions amorcées par les MRC de la région de Lanaudière en vue d'améliorer la desserte de transport en commun dans la région. ³⁸ Pour ce faire:

- a) Mieux faire connaître les services de transport en commun existants et donner la possibilité aux usagers de communiquer leurs commentaires sur ceux-ci, par le biais d'une ligne téléphonique ou d'un lien Internet;
- b) Favoriser le covoiturage, en faisant connaître, notamment, la page Facebook de Covoiturage Lanaudière.
- c) Considérer l'implantation, dans la région de Lanaudière, d'un service de partage de voitures similaire à Communauto³⁹;

d) Promouvoir auprès des nouveaux arrivants le réseau de bicyclettes en libre-service *Béciks jaunes* qui, en 2011, connaît un nouveau souffle à Joliette après une période sans subvention gouvernementale. Objet de pourparlers à Mascouche, *Béciks jaunes* a été implanté à Lavaltrie à l'été 2011;

e) Mieux informer les jeunes immigrants, et les immigrants en général, sur les démarches à suivre pour l'obtention de leur permis de conduire québécois et de l'importance d'entreprendre celles-ci dès les premiers jours de leur arrivée au pays. 40

RECOMMANDATION 3 — PROMOUVOIR LES ACTI-VITÉS INTERCULTURELLES DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE

a difficulté à établir des liens avec les Lanaudois de naissance ou de longue date renforcent l'isolement des jeunes immigrants.

Objectif : Promouvoir les activités interculturelles dans la région de Lanaudière :

- a) Favoriser le jumelage jeune immigrant / non-immigrant comme celui proposé par l'organisme Casa jeunesse⁴¹, par le biais duquel un jeune immigrant nouvellement arrivé dans la région de Lanaudière peut compter sur l'aide d'un jeune né dans la région ou qui y est établi depuis longtemps;
- b) Organiser des fêtes de voisins ou des activités de loisir permettant aux jeunes non-immigrants et immigrants de se

://www.hebdorivenord.com/Societe/Viecommunautaire/2010-12-11/article-2030852/CASA-jeunesse-%3A-des-jeunes-auservice-des-jeunes/1

³⁸ Transport collectif. Le transport collectif dans Lanaudière, un outil de participation sociale, Table des partenaires du développement social de Lanaudière.

³⁹ http://www.communauto.com/index.html

⁴⁰ Voir note 10.

⁴¹http

- connaître et de développer des liens 42 et des activités culturelles, dont la programmation s'étalerait sur plusieurs jours, mettant en vedette des jeunes artistes immigrants et non-immigrants qui attireraient une foule mixte de non-immigrants et de nouveaux arrivants;
- c) Organiser des visites guidées de la municipalité pour faire découvrir aux nouveaux arrivants, immigrants ou non, les lieux et les établissements d'intérêt qu'ils pourraient retrouver plus tard par leurs propres moyens et sortir, ainsi, de leur isolement : bibliothèque, musée, hôtel de ville, centre sportif, parcs, piscines. À chacun des endroits visités, on leur expliquerait les modalités d'inscription ou d'utilisation des équipements et on leur remettrait la documentation pertinente;

⁴² Un exemple de ce genre d'activités serait un rallye qui s'étendrait sur plusieurs jours au cours duquel des équipes formées de deux jeunes, un immigrant, l'autre non, devront surmonter des obstacles avant d'atteindre l'étape finale. Les participants dormiraient alternativement dans les deux familles, immigrante et non-immigrante. Les défis mettraient à contribution les forces des uns et celles des autres et, pour les surmonter, les membres de chacune des équipes n'auraient d'autre choix que de collaborer. Il pourrait s'agir, par exemple, de se rendre dans un établissement bien connu des Lanaudois, mais moins d'un nouvel arrivant, et de déchiffrer une énigme que seul un familier des lieux pourrait faire ou de comprendre un texte cachant une autre énigme, rédigé dans la langue du nouvel arrivant. Activité à grand déploiement qui mettrait à contribution les commercants locaux et s'attirerait des commandites, elle contribuerait à rapprocher Lanaudois bien enracinés dans leur région aux nouveaux arrivants. Se déplacant d'une municipalité à l'autre et d'une MRC à l'autre, les participants apprendraient à se connaître et à mieux connaître leur région.

- d) Faire connaître aux nouveaux immigrants le système Jardin d'échange universel⁴³, par le biais duquel ses membres peuvent échanger des services, des biens et des savoirs. Les nouveaux immigrants pourraient mettre à contribution leurs talents et leurs compétences et recevoir en échange ceux et celles des autres Lanaudois:
- e) Inviter les municipalités à adopter des règlements favorisant la conclusion d'ententes avec plusieurs propriétaires de logements situés dans différents secteurs d'une municipalité afin que les nouveaux immigrants à qui on destine ces logements ne soient pas regroupés dans un seul lieu et sujets, à plus ou moins long terme, à la ghettoïsation.
- f) Mener des campagnes de sensibilisation à la diversité culturelle adressées à l'ensemble de la population, aux dirigeants d'entreprises et à leurs employés, aux élus municipaux, provinciaux et fédéraux, aux médecins et au personnel infirmier des institutions de santé et aux propriétaires immobiliers.

RECOMMANDATION 4 — ASSURER UNE MEILLEURE INFORMATION ET TRANSMISSION DE L'INFORMATION

e manque d'information ou la transmission d'une information erronée sont des obstacles à une bonne intégration des jeunes immigrants. Pour remédier à ces obstacles plusieurs moyens peuvent être mis de l'avant :

 a) Créer une page virtuelle (Facebook, blogs ou autres médias sociaux) qui serait un guichet unique adapté au goût des jeunes et

⁴³ http://www.monjeu.org/

regrouperait toutes les informations pouvant aider à leur meilleure intégration : études et obtention d'une évaluation comparative de leurs études effectuées hors du Québec, reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences, cours de modalités d'inscription, français et comment trouver un médecin de famille et obtenir un premier examen médical, loisirs offerts par leur municipalité, activités d'intérêt pour eux, banque d'interprètes, information sur le covoiturage, sur la procédure à suivre pour obtenir leur permis de conduire, etc.:

b) Renforcer les actions visant à informer chaque nouvel immigrant qui se destine à la région de Lanaudière de ses droits et de ses obligations et des programmes qui le concernent, qu'il soit accueilli à l'aéroport par un proche ou non. À son arrivée à l'aéroport, chaque nouvel immigrant pourrait se faire rappeler, au contrôle douanier, de se présenter au bureau d'Immioration-Québec de l'aéroport. De là. il choisirait de suivre la session d'information sur le moment ou d'en orofiter ultérieurement. Il se ferait remettre, le dernier cas échéant, par un agent, les coordonnées du bureau d'Immigration-Québec de sa municipalité d'adoption.

RECOMMANDATION 5 — L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

n encadrement globalisé qui comprendrait des services d'aide à la recherche d'emploi, d'un logement, mais aussi axé sur tous les aspects de la vie dans la région de Lanaudière favoriserait une meilleure intégration des jeunes immigrants. Un encadrement et un soutien à la vie sociale pourrait se traduire par :

- a) des actions visant la consolidation de l'accueil et l'accompagnement des nouveaux immigrants par le renforcement des services qui vont au-delà de la recherche d'un emploi pour englober tous les aspects de la vie au Québec et dans la région de Lanaudière. Accompagner, dans cette démarche, les organismes offrant ces services et mettre à contribution les personnes retraitées et les bénévoles dans l'accompagnement des nouveaux immigrants.
- b) le recrutement de personnes par le biais des centres d'action bénévole et de la FADNO.

CONCLUSION

<mark>es jeunes immigrants dans la région de</mark> Lanaudière que nous avons rencontrés nous ont clairement exprimés, dans leurs mots, les enjeux de leur bonne intégration. Ils passent <mark>avant tout par un meilleur apprentissage du</mark> français. Sans celui-ci, leurs projets d'études, l'urgence pour eux de s'intégrer au marché du travail, de participer au développement économique de la région, de se tailler une place de choix dans ses différentes sohères d'activités sont voués à l'échec et leur volonté de demeurer Lanaudois appelée à s'effriter. Ils nous ont parlé franchement du orand isolement qui était le leur. <mark>de leur désolation de ne pouvoir entrer en</mark> contact avec les non-immigrants, logés qu'ils sont souvent à un même périmètre de ville, murés dans la différence qu'ils incarnent parce que nouvelle pour ceux et celles avec qui ils souhaiteraient établir des liens. S'ils nous ont dit qu'être immigrant « c'est très souvent rompre avec sa culture et ses habitudes de vie d'origine », c'est qu'ils reconnaissent l'ouverture à combler ce vide. Mais, ils comprennent aussi que cette ouverture doit se faire « des deux côtés ». Pour cela, pour leur rétention dans la région de Lanaudière, la création de réseaux est indispensable et elle passe par des échanges mutuels.

familles étudiées ont quitté le lieu de leur première installation en région. Ce qui retient les autres 31 % est :

« un bassin d'emploi plus large et plus diversifié, un bassin d'éducation post-secondaire plus diversifié et allant jusqu'à l'université, un potentiel de logements plus important, un réseau ethnique et religieux plus structuré, la possibilité de s'inclure dans un réseau multi-ethnique, la qualité de vie (sécurité, ...), les possibilités de déplacement. 45 »

Ceci vaut naturellement pour les jeunes immigrants que nous avons rencontrés et pour leurs familles. La région de Lanaudière vit les premiers balbutiements d'une nouvelle immigration. Son désir de la retenir chez elle est incontestable. Les acteurs du milieu avec qui nous avons échangé tout au long du projet en cours nous l'ont démontré plusieurs fois plutôt qu'une, c'est pourquoi nous croyons en la réussite de leurs ambitions.

Selon les notes de présentation d'une étude du Centre Métropolis du Québec⁴⁴, 69 % des

régionalisation, Michèle Vatz Laaroussi, Université de Sherbrooke, Centre Métropolis. ⁴⁵ Idem.

⁴⁴ Rétention de l'immigration, mobilité et masse critique : la face cachée de la

DÉFINITIONS 46

Demandeurs d'asile: Les demandeurs d'asile sont des résidents temporaires qui font partie du groupe visé par des considérations humanitaires; ils sollicitent une protection dès leur arrivée au Canada, ou après. Le demandeur d'asile bénéficie de la protection du Canada lorsqu'il est reconnu comme un réfugié au sens de la Convention (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, signée à Genève en 1951, et son protocole de 1967) ou lorsqu'il est établi que sa vie est menacée, ou qu'il risque de subir des peines ou des traitements cruels et inusités, ou encore d'être soumis à la torture au sens de la Convention contre la torture. Le demandeur d'asile dont la demande est acceptée peut présenter une demande de résidence permanente au Canada. Le demandeur peut inclure les membres de sa famille qui se trouvent au Canada et à l'étranger.

Immigrant : Personne qui s'est établie de façon permanente dans un autre pays.

Immigrants économiques : Résidents permanents sélectionnés en raison de leurs compétences et de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne. La catégorie des immigrants économiques comprend les travailleurs qualifiés, les gens d'affaires, les candidats des provinces ou des territoires, les aides familiaux résidants et la catégorie de l'expérience canadienne.

Parcours migratoire : Le parcours migratoire réfère au trajet emprunté par un immigrant, les villes et les pays qu'il a traversés avant d'arriver au Québec.

Réfugiés: Les résidents permanents de la catégorie des réfugiés comprennent les réfugiés parrainés par le gouvernement, les réfugiés pris en charge par le secteur privé, les réfugiés reconnus comme tels au Canada et les personnes à la charge des réfugiés (c.-à-d. les personnes à la charge des réfugiés reconnus comme tels au Canada, y compris leurs époux, conjoints et partenaires vivant à l'étranger ou au Canada).

Réfugiés reconnus comme tels au Canada: Résidents permanents de la catégorie des réfugiés dont la demande d'asile a été acceptée et qui ont ensuite demandé et obtenu le statut de résident permanent au Canada. Depuis l'entrée en vigueur de la LIPR, le terme « personnes protégées au Canada » est également utilisé pour désigner les réfugiés reconnus comme tels au Canada.

Regroupement familial: La catégorie du regroupement familial comprend les résidents permanents d'au moins 18 ans qui sont parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent vivant au Canada. Les immigrants de la catégorie du regroupement familial comprennent les époux, conjoints de fait et partenaires conjugaux; les parents et grands-parents; et les autres (c.-à-d. les enfants à charge, les enfants de moins de 18 ans que le répondant a l'intention d'adopter au Canada, les frères, les sœurs, les neveux, les nièces et les petits-enfants qui sont orphelins et qui ont moins de 18 ans; ou tout autre parent, si le répondant n'a aucun des parents mentionnés

_

⁴⁶ Tirées de : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres 2009 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires. Glossaire des termes et concepts, (http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2008/glossaire.asp), sauf pour la définition de <i>parcours migratoire* qui est de l'auteure.

ci-dessus, à l'étranger ou au Canada). Les fiancé(e)s ne font plus partie de la catégorie du regroupement familial en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Résidents permanents: Personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent au Canada. Les résidents permanents doivent vivre au Canada au moins 730 jours (deux ans) au cours d'une période de cinq ans, sans quoi ils risquent de perdre leur statut. Ils jouissent de tous les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés, tels que les droits à l'égalité, les garanties juridiques, la liberté de circulation et d'établissement ainsi que la liberté de religion, d'expression et d'association. Cependant, ils n'ont pas droit de vote.

Résidents temporaires : Étrangers qui se trouvent légalement au Canada de façon temporaire grâce à un document valide (c.-à-d. permis de travail, permis d'études, permis de séjour temporaire ou fiche du visiteur) ayant été délivré aux intéressés pour leur permettre d'entrer au Canada. Ce groupe comprend également les personnes qui demandent l'asile dès leur arrivée au Canada ou après et qui demeurent au pays en attendant de connaître la décision qui sera prise à l'issue du traitement de leur demande. Les résidents temporaires comprennent les travailleurs étrangers, les étudiants étrangers, les cas d'ordre humanitaire et les autres résidents temporaires.

LISTE D'ACRONYMES

ACEF Association coopérative d'économie familiale AMINATE Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs CJE Carrefour jeunesse emploi CRÉ Conférence régionale des élus et élues CRÉDIL Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière MICC Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles RAC Reconnaissance des acquis et des compétences SAFIMA Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption SADC Société d'aide au développement de la collectivité



ÉTUDE SUR LE PROFIL DES JEUNES IMMIGRANTS DE LANAUDIÈRE EN CONTEXTE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

GRILLE D'ANIMATION

Réalisée dans le cadre des travaux de l'Engagement jeunesse

Les passages en italique identifient les points de repères de l'animatrice
Durée de la rencontre : 2 heures (maximum)
S'assurer que les participants arrivent au moins vingt minutes à l'avance pour l'inscription et pour remplir le formulaire de renseignements personnels
Date:
Heure:
Lieu:
Nombre de personnes présentes :
Genre:
Groupe d'âge :
Municipalité de résidence :
La confidentialité sera assurée tout au long de la recherche et dans le rapport.
L'enregistrement audio servira à l'analyse ultérieure des informations recueillies lors de la rencontre et à la rédaction du rapport de recherche.
S'assurer de l'approbation de tous à l'enregistrement.

Introduction (5 minutes)

Présentation de l'animatrice

Objectifs:

- Connaître la perception que vous avez de votre intégration dans votre municipalité d'adoption :
 - connaître vos objectifs de vie, à court et à long terme
 - connaître les obstacles que vous rencontrez dans l'atteinte de ces objectifs
 - o connaître vos atouts dans l'atteinte de ces objectifs
 - o connaître les stratégies que vous adoptez pour y arriver
- Savoir dans quelle mesure les services offerts par les groupes communautaires, les gouvernements, votre municipalité, votre institution scolaire répondent à vos besoins
- En apprendre sur vos projets d'avenir

Règles à respecter lors de la discussion :

- On yous demande :
 - o de donner votre opinion
 - o de réagir à celle des autres
 - o de respecter le droit de parole de chacun
- Utiliser les prénoms seulement
- Il n'existe pas de mauvaise réponse

Présentation des participants (15 minutes)

- Tour de table
 - o Chacun se présente

Les objectifs de vie (40 minutes)

- Quels sont vos objectifs, à court et à long terme (enjeux)?
 - o apprendre le français
 - o réussir à l'école
 - o terminer une formation
 - o se trouver un emploi
 - o se faire des amis
 - o la réunification familiale
- Quels sont les obstacles à l'atteinte de vos objectifs?
 - o problèmes liés au statut d'immigration :
 - jeunes en attente de la citoyenneté, par exemple
 - o la méconnaissance du français
 - l'isolement : pas de réseaux d'amis, familial, etc.
 - o problèmes financiers : du participant ou de sa famille
 - o travaille au lieu d'étudier en raison de problèmes financiers
 - o problèmes de santé
 - o problèmes familiaux
 - la division entre les valeurs véhiculées dans la société d'adoption et celles imposées ou privilégiées par les parents

- o problèmes avec les autorités gouvernementales ou municipales (police notamment)
- Qu'est-ce qui facilite l'atteinte de vos objectifs (atouts)?
 - o l'aide obtenue des groupes communautaires
 - l'aide obtenue des gouvernements
 - o l'aide obtenue de la municipalité
 - l'aide obtenue de l'institution scolaire
 - o l'aide obtenue du lieu de culte
 - o le soutien de la famille
 - o le soutien des amis
 - o le soutien d'une personne qui aura été déterminante dans leur parcours d'intégration
 - o y a-t-il des personnes que vous admirez particulièrement?
 - professeurs, athlètes, élus, artistes, etc.
 - y a-t-il des médias que vous aimez particulièrement?
 - journal, revues, blogs, émissions de télévision, etc.
- Que faites-vous pour atteindre ces objectifs (stratégies)?
 - o cours de français
 - o emplai
 - o conciliation études/travail
 - discussion avec les parents sur la question des valeurs
 - o pour se faire des amis :
 - Inscription à des activités sportives ou de loisir
 - fréquentation des bars, discothèques
 - navigation sur Internet

Perception des services offerts (40 minutes)

- Utilisez-vous les services offerts par :
 - les groupes communautaires, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, votre municipalité, votre institution scolaire, votre lieu de culte, vos élus locaux?
 - si oui, auxquels de ces services avez-vous recours?
 - sinon, pourquoi?
 - les groupes communautaires :
 - identifier les groupes communautaires dans chaque MRC
 - les qouvernements :
 - fédéral
 - [][
 - · /////
 - Service Canada (Centres Service Canada pour jeunes CSCJ)
 - autres
 - provincial
 - MII:I.
 - Carrefours jeunesse emploi (para-gouvernemental)
 - /:</
 - Vatre centre local d'emploi (Emploi Québec)
 - autres

- municipalité
 - équipements sportifs et de loisirs adéquats?
 - coûts des services
- o institution scolaire
- o lieu de culte
- o élus locaux
- Êtes-vous satisfaits de ces services?
 - o sinon, pourquoi?
- Comment sont vos rapports avec :
 - o les représentants des groupes communautaires?
 - o les représentants des gouvernements?
 - o les représentants de la municipalité?
 - la police, notamment
 - o vos professeurs et les autres intervenants de votre institution scolaire?
 - o les étudiants de votre institution scolaire?
 - o votre employeur et vos collègues de travail?
 - o les leaders de votre lieu de culte?
 - N'ont pas de rapports avec les représentants de ces institutions
 - Pourquoi?
 - o ne savent pas comment les joindre
 - o n'ont pas pensé qu'ils pourraient les aider
 - o ces représentants transigent avec leurs parents, pas avec eux

Perception de leur vie actuelle (10 minutes)

- Qu'aimez-vous le plus de votre vie à ...?
- Qu'est-ce qui vous déplaît le plus?
- Que signifie pour vous l'intégration à la société d'accueil?
 - o accuper un emplai
 - o réussir à l'école
 - o se faire des amis
 - o un emplai paur les parents
 - l'achat d'une maison
 - o être réuni avec les membres de la famille restés au pays
 - o perdre sa culture
 - o autre

Perception de leur avenir (10 minutes)

- Quelles solutions voyez-vous à une intégration mieux réussie?
 - o pour vous
 - Qu'est-ce qui vous rendrait plus heureux dans votre vie à ...?
 - o pour vos parents
- Dù voyez-vous votre avenir?
 - o rester à ...
 - o déménager dans une autre ville du Québec

- déménager dans une autre province
 déménager dans un autre pays
- o retourner au pays
- Qu'est-ce qui vous retiendrait dans votre municipalité actuelle?